Forbach Porte de France
Communauté d'Agglomération

Le Journal

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
FORBACH PORTE DE FRANCE

NUMERO 22 - DECEMBRE 2007

>La gare change d'images

A l'intérieur, nos deux pages spéciales

Au sommaire

L'ingénierie mondiale à Forbach

Espace Info Energie : Tout savoir sur les énergies renouvelables

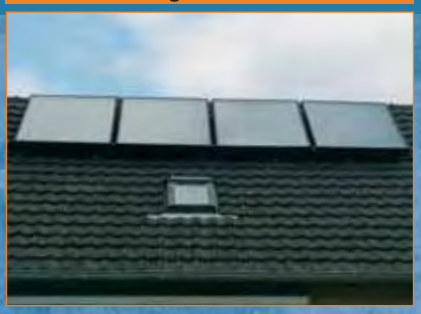

Sophie Huber en haut de la vague

Le Salon du mariage change et devient
Le Salon de l'Evènement Familial

Rêves d'un jour

Samedi 12 & Dimanche 13 janvier 2008

dans le cadre exceptionnel du

MUSEE DE LA MINE

au Carreau Wendel à Petite-Rosselle

Samedi
14h00 à 21h00
Dimanche
10h00 à 19h00

Entrée
+ parking
GRATUITS

Buvette & restauration sur place

ASSO 21

Alliance cœur

ASSCOM
LES VITRINES DE LA PORTE DE FRANCE

Avis aux lecteurs

Le deuxième alinéa
de l'article L. 52-1
du Code électoral encadre,
en période électorale,
la communication
des collectivités locales
et des structures intercommunales.
A l'approche
des élections municipales,
qui se dérouleront
les 9 et 16 mars prochains,
et en application
de la réglementation,
l'éditorial du Président
de la Communauté
d'Agglomération Forbach
Porte de France
ne figurera pas dans les colonnes
de ce nouveau numéro.

Le Journal
n°22 - décembre 2007

Directeur de la publication : Jean Michels.
Rédaction du Journal de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France : 110 Rue des Moulins BP 70341 57608 Forbach Cedex
Tél. 03 87 85 55 00 - Fax : 03 87 85 42 57.
Rédacteur en chef : Yann Régiani.
Secrétariat de rédaction : Laure Ferré.
Maquette et mise en page : LTK Communication.
Tirage : 36 000 exemplaires.
N° ISSN : 1282 - 0660 - Dépôt légal : Décembre 2007.
Rédaction des articles : Yann Régiani, Vincent Greiner.
Crédits photos : Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France.
Remerciements pour leur participation aux communes de Alsting, Cocheren, Forbach, Metzing, Nousseviller Saint Nabor, Oeting, Théding, Schoeneck et Spicheren.
Diffusion : Studio Grafic et les communes de Bousbach, Etzling, Diebling, Farschviller, Metzing, Nousseviller Saint-Nabor et Tenteling.
Régie publicitaire : Studio Grafic (Tél. 06 07 94 23 39)

Nous remercions les annonceurs présents dans ce numéro.

Sommaire

ACTUALITES COMMUNAUTAIRES *pages 4 à 19*
La gare change d'images.
Eurodev Center prête au lancement.
Cnam de Forbach : Du neuf pour la formation en Moselle-Est.
Pistes cyclables : Ça roule entre Nousseviller et Tenteling ; Velo visavis : 330 kilomètres de pistes cyclables d'ici l'été 2008.
Serre de séchage des boues d'épuration de Marienau: Une remise en service tout en douceur.
Station d'épuration de Forbach-Marienau : Une couverture mobile pour le silo à boues.
CUCS : de nouveaux contrats pour les quartiers en difficulté.
L'Observatoire de l'Habitat dans les cartons.
ZFU : Un Hôtel d'entreprises d'ici fin 2008.
Carreau de Marienau : La nouvelle Plate-forme de distribution du courrier bientôt opérationnelle.
Ecole d'ingénieurs du PLM : Une première mondiale à Forbach ; Réseau Carthagène d'Ingénierie: L'union fait la force.
Projet métropolitain Sarrebruck-Moselle Est : Une première série d'actions validée.
Lancement d'un diagnostic sur les rejets aqueux d'industriels.
Ruisseau du « Betting » : Débriefing sur la saison de pêche.
Les petits pas de la Mine.
En bref.

TOUT SAVOIR SUR... *pages 20 et 21*
La TNT.

PORTRAIT *page 23*
Hubert Siebenschuh change de cap.

LES GENS DE CHEZ NOUS *pages 24 et 25*
Sophie Huber tout Jeux tout flamme.

ENVIRONNEMENT *pages 26 à 32*
Trois questions à ... Benoît Savé, responsable de l' Espace Info Energie de Moselle ; Qu'est-ce qu'un Espace Info Energie ? Tout savoir sur les crédits d'impôts.
Projet d'extension de la déchetterie de Stiring : Début des travaux en janvier.
Le recyclage des déchets en bande dessinée.
La collecte des pneus arrêtée depuis le 1er octobre en déchetterie.
La Communauté d'Agglomération, partenaire de l'Institut Européen de l'Ecologie.
« La sécurité, c'est dans la boîte jaune ».
Allons faire un tour au centre de tri...
Tritotem, le tri comme emblème.

COMMUNES A LA UNE *pages 33 à 39*
Alsting : Un City Stade pour les jeunes.
Cocheren : La forêt de Ditschviller se refait une beauté ; Hommage aux frères Lerond.
Forbach : La modernisation du centre-ville se poursuit.
Metzing : Un nouveau terrain d'entraînement pour les footeux.
Nousseviller Saint Nabor : Un columbarium aménagé au cimetière communal.
Oeting : Travaux d'assainissement rue Général de Gaulle.
Théding : Le flan Est du Mont classé en Espace Naturel Sensible.
Schoeneck : Cantine scolaire, un vif succès ; La bourse aux jouets fait le plein.
Spicheren : Maison forestière intercommunale: 50 ans déjà !

OU SORTIR *pages 40 et 41*

AGGLO PRATIQUE *pages 42 et 43*

Les travaux de l'espace gare, menés par la Communauté d'Agglomération, ont touché à leur fin. Nouvelle gare routière, nouveau parc de stationnement, nouveau parvis et construction du bâtiment voyageur, sans oublier les nombreux aménagements paysagers ont permis la revalorisation du site, dont l'accessibilité est aujourd'hui largement améliorée. Retour en (belles) images sur l'espace gare et ses plus beaux atours.

La gare change d'images

Le bâtiment voyageurs.

Le parvis de la gare et ses aménagements paysagers.

La gare routière et ses huit quais couverts, avec son auvent lumineux. Une belle réhabilitation qui sera prochainement agrémentée par la mise en place de panneaux d'affichage avec une information dynamique, indiquant aux usagers le numéro de la ligne, la destination, le temps d'attente ainsi que des messages à caractère commercial ou pratique.

Le bâtiment voyageur, qui entre en service ce mois de janvier, est le lieu central d'information et de commercialisation destiné au public, pour l'ensemble des modes de transport présents sur le site. Il abritera notamment l'agence commerciale Forbus Intercity, un espace réservé aux chauffeurs de taxi (un interphone permettra de les contacter 24h sur 24) ainsi que le local du gestionnaire du parking longue durée.

La Communauté a réalisé un parking de 110 places réservé en priorité à l'accueil de la clientèle ICE. Son exploitation a été transférée à la Ville de Forbach, dans le cadre du contrat la liant à la société Vinci Park. Mis en service dès janvier 2008, ce parking sera payant, ouvert de 5 à 24 heures avec des tarifs allant de 1 € pour une heure à 3 € pour 3 heures, en passant par 5 € pour plus de 5 heures. Les formules d'abonnement existent également, 30 € pour un mois, 80 € pour un trimestre et 250 € pour une année.

Eurodev Center prête au lancement

Un an et demi après le début du chantier, la pépinière d'entreprises transfrontalière de l'Eurozone, Eurodev Center, est sortie de terre. Interfaces, cabinet de conseil et d'étude toulousain spécialisé dans le développement économique territorial, a été choisi pour la gestion de la structure qui deviendra opérationnelle dès le début d'année. Présentation.

2700 m² de bureaux et 800 m² d'ateliers, Eurodev Center a pour vocation d'accueillir les créateurs d'entreprise souhaitant se lancer dans le tertiaire supérieur et les hautes technologies.

Répondre aux besoins économiques de deux pays, telle sera la principale mission d'Eurodev Center, première pépinière transfrontalière à voir le jour dans l'Hexagone, première pépinière franco-allemande orientée vers l'accueil, la création et l'accompagnement d'entreprises impliquées dans des activités industrielles innovantes de haute technologie et des activités de services à haute valeur ajoutée. Un projet porté par la Communauté d'Agglomération de Forbach qui, aujourd'hui, se matérialise grâce à un bâtiment dont la sobriété et l'élégance n'échapperont à personne. Le bâtiment est constitué de 2700 m² de bureaux et 800 m² d'ateliers. Outre la pépinière, il abrite également deux pôles d'expertise: Alphea Hydrogène, l'Association Lorraine pour la Promotion de l'Hydrogène et de ses Applications et le Centre Lorrain des Technologies de la Santé (CLTS).

Un formidable outil au service du développement socio-économique du territoire, de la coopération transfrontalière et de la création d'entreprises dans toute sa globalité dont l'ambition est d'être une structure innovante, capable de se démarquer de ses homologues au registre plus conventionnel. La pépinière Eurodev Center a ainsi pour vocation d'accueillir les créateurs d'entreprise tentés par le tertiaire supérieur et les hautes technologies. La dimension transfrontalière de la structure est à mettre en évidence, compte tenu de sa position et de son cadre représenté par l'Eurozone. Cette pépinière mettra en commun les moyens qui aideront les entreprises venant de voir le jour à se développer jusqu'au moment où il leur faudra envisager de voler de leurs propres ailes sur un site plus adapté. Eurodev Center sera gérée sous forme de délégation de service public par la société Interfaces, basée à Ramonville près de Toulouse. Interfaces emploie une vingtaine de personnes et son tableau de chasse est aujourd'hui orné de huit pépinières en gestion - avec celle de Forbach - implantées dans les quatre coins du pays. Les 1200 m² réservés à la pépinière abriteront régulièrement une vingtaine de créateurs d'entreprises. *« Après quinze années d'existence, notre société bénéficie de l'expérience en plus d'un savoir-faire fort dans le domaine du développement économique sur le territoire national. Le terrain, ça nous connaît. On sait ce qui marche et ce qui ne marche pas »*, lance Christian Delnomdedieu, directeur d'Interfaces. Eurodev Center sera sous la responsabilité d'un directeur et d'une assistante de direction, recrutés sur place.

Outre l'ingénierie et la gestion de pépinières, Interfaces est également compétente en étude de développement économique local (création de zones d'activités,...), en accompagnement de collectivités.

Faire connaître l'outil

Le premier coup d'éclat d'Interfaces date de 1990 et l'implantation de sa première pépinière, à Revel près de Toulouse. *« C'est aujourd'hui l'une des plus importantes basée en zone rurale,* précise Christian Delnomdedieu, *avec 3500 m² de locaux disponibles. L'origine de sa création est partie d'un constat, effectué par les collectivités locales du bassin de vie, celui du déclin de l'activité principale de la région, le mobilier d'art. Il a fallu alors trouver une parade afin de redynamiser le territoire, exploiter de nouvelles filières. »* Depuis, 25 entreprises occupent régulièrement les locaux de la pépinière revelloise, *« avec deux à trois entreprises qui en sortent pour une situation pérenne »*. Trois grandes filières font aujourd'hui la notoriété et la fierté de cette région jouxtant Toulouse, Albi et Carcassonne (la mécanique, l'agro-alimentaire et... le mobilier d'art contemporain), *« où règne l'un des taux de chômage les moins forts de Midi-Pyrénées. »*

A Forbach, la pépinière d'entreprises Eurodev Center doit être aiguillée vers un double objectif : créer de l'emploi et favoriser l'innovation technologique, avec une mise en lumière de projets à caractère transfrontalier. La mission numéro 1 du gestionnaire de la pépinière sera de détecter les projets répondant au cahier des charges établi. *« Il s'agit de faire connaître l'outil au niveau endogène mais également à l'extérieur du territoire,* poursuit Christian Delnomdedieu. *Sans oublier la mise en réseau des pépinières et par la même occasion celle des créateurs d'entreprises de tous horizons. C'est un fonctionnement qui, aujourd'hui, a déjà démontré toute son efficacité. »* Deuxième axe de la mission : le portage des projets, de l'aide à l'élaboration du plan affaire aux conseils juridiques et fiscaux, en passant par la recherche de partenaires industriels ou financiers.

«La création de l'activité devient alors réalité.» S'ensuit la phase d'accompagnement du créateur d'entreprise. L'instant qui voit véritablement les choses sérieuses commencer pour le jeune entrepreneur, au cours duquel l'entreprise va pouvoir évoluer au sein même des locaux de la pépinière, des locaux *« partagés et modulables »*, avec en prime une mise à disposition de moyens matériels communs, un secrétariat unique, *« les compétences et les polyvalences »* des salariés d'Interfaces. *« Le suivi de gestion et la stratégie se font individuellement »*, précise le directeur d'Interfaces. Enfin, le délégataire qu'est Interfaces aura en charge l'animation de la pépinière, avec au programme des réunions par pôles d'activité, des petits déjeuners débats, la mise en réseau de partenaires locaux ou encore l'animation des pôles d'expertise. *« A nous d'y créer un climat de convivialité,* revendique Christian Delnomdedieu. *Et montrer qu' Eurodev Center est également un formidable centre de ressources. »*

Cnam de Forbach : Du neuf pour la formation en Moselle-Est

Désireux de renforcer et conforter sa présence en Moselle-Est, le Conservatoire national des arts et métiers de Lorraine vient d'ouvrir une nouvelle antenne à Forbach, dont l'inauguration s'est déroulée le 13 septembre dernier. Tour du propriétaire avec le directeur des études du Cnam Lorraine, Sadrack Makon Makon.

Le Cnam, présentation. Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public de l'Etat, à caractère scientifique, culturel et professionnel, dédié à la formation des adultes tout au long de la vie.

Ses autres missions sont la recherche technologique, l'innovation et la diffusion de la culture scientifique et technique. La recherche au Cnam rassemble un fort potentiel d'équipes pluridisciplinaires, proche des applications technologiques du secteur professionnel. Le Cnam développe de nombreux partenariats industriels, brevets, essais, cessions de licences, développement de services, processus d'innovation, transferts de technologies, incubation d'entreprises... Enfin, le Cnam veut transmettre la culture scientifique et technique au plus grand nombre, montrer l'évolution des métiers,

Des formations spécifiques destinées à répondre aux besoins des entreprises en Moselle-Est sont proposées par le Cnam Lorraine qui dispose désormais d'une antenne à Forbach.

Les bureaux et les salles de formation sont situés au 1er étage du bâtiment de Marienau rue Jacques Callot.

développer l'esprit de recherche et d'innovation grâce, notamment, à son Musée des arts et métiers et son réseau documentaire. Au plan national, 80 000 auditeurs sont formés par le Cnam chaque année, plus de 1900 en Lorraine.

Le Cnam, pour qui, pourquoi ? Le Cnam propose des formations supérieures à fort contenu professionnel, centrées sur les compétences, dans tous les secteurs d'activité et pour toutes les fonctions de l'entreprise. Le Cnam est ouvert à tous, sans condition de diplôme à l'inscription, aux salariés, aux artisans, professions libérales ou demandeurs d'emploi. Bref, à tous ceux qui souhaitent se reconvertir, acquérir de nouvelles compétences ou tout simplement se perfectionner afin d'évoluer dans leur métier. Les étudiants en quête d'une formation complémentaire sont également les bienvenus. *« Notre force*, précise Sadrack Makon Makon, directeur des études au Cnam Lorraine, *c'est que nous proposons aux gens une formation basée à part égale sur la théorie et l'apprentissage du métier à proprement dit. »* Ainsi, il est possible d'allier la théorie à la pratique grâce à une formation en alternance ou en apprentissage.

Le Cnam à Forbach. Une présence en Moselle-Est s'imposait au regard du grand nombre d'auditeurs domiciliés dans cette région, jusqu'à présents inscrits pour la plupart d'entre eux au centre d'enseignement de Metz. L'an dernier, 91 auditeurs étaient domiciliés en Moselle-Est. Par ailleurs, en 2006, s'est ouvert un Magister Gestion des établissements de Santé en partenariat avec le Centre Lorrain des Technologies de la Santé, également basé à Forbach. Pour la Communauté d'Agglomération de Forbach, il était donc important d'accentuer la présence de l'offre de formation professionnelle supérieure sur son territoire, et plus généralement en Moselle-Est. *« L'objectif majeur, pour le Cnam, c'est de mettre en adéquation les formations avec les besoins d'un territoire. Dans cette optique, il y a évidemment au préalable une concertation avec les collectivités, l'ANPE, les Assedic et les autres organismes du secteur de l'emploi. Par ailleurs, la Moselle-Est était jusque-là un peu délaissé par le Cnam, en tout cas au niveau de la présence physique sur ce territoire »*, détaille Sadrack Makon Makon. Le mal est désormais réparé.

Les locaux de Forbach. La Communauté d'Agglomération de Forbach a répondu favorablement à la sollicitation du Cnam Lorraine pour la mise en œuvre de son projet d'implantation en Moselle-Est par la mise à disposition de bureaux et de salles de formation situés au 1er étage du bâtiment de Marienau rue Jacques Callot, des locaux anciennement occupés par Prestiméca et l'IUT par apprentissage. Des locaux d'une surface de 363 m², capables d'accueillir à terme une centaine d'auditeurs. En parallèle, la Communauté d'Agglomération de Forbach a apporté son écot au financement du mobilier pour l'équipement de ces locaux.

Les formations proposées à Forbach. En plus de l'ensemble des formations du catalogue 2007-2008 du Cnam en Lorraine, des formations spécifiques destinées à répondre aux besoins des entreprises en Moselle-Est sont proposées. Elles sont au nombre de cinq et débouchent sur un certificat professionnel (Technicien de maintenance d'ordinateurs en réseau - Bac +1), deux certificats de compétence (Contrôle de gestion - Bac +3, Management d'une association) ainsi que deux formations qualifiantes (Méthodologie de gestion des projets dans les établissements sanitaires et sociaux et enfin Gestion de la paie). Début des formations d'ici le premier semestre 2008. *« Il faut compter 240 heures de cours pour le certificat de compétence,* précise le directeur des études du Cnam Lorraine. *Les personnes salariées bénéficient d'un aménagement des heures de cours. »* Des cours qui sont dispensés par des professeurs de l'enseignement supérieur mais également par des intervenants extérieurs issus du monde professionnel.

● **Cnam Lorraine, Rue Jacques Callot à Forbach (en face du centre éducatif fermé). Pour toute demande d'inscription ou tout autre renseignement, vous pouvez contacter le Cnam au 03 83 85 49 00. Plus d'infos sur le site du Cnam Lorraine, www.cnam-lorraine.fr**

Cnam
lorraine
Conservatoire national des arts et métiers

Pistes cyclables : Ça roule entre Nousseviller et Tenteling

Profiter de la nature environnante, des paysages de nos campagnes, à vélo ou en roller en toute quiétude et sécurité, c'est tout l'intérêt des pistes cyclables, formidables outils au service du tourisme qui ne demande qu'à se développer dans nos contrées.

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France a depuis longtemps entamé sa réflexion au sujet du développement de circuits cyclables sur son territoire. Deux ans et demi pour être plus précis, jusqu'aux premiers coups de pioche exécutés cet été pour le lancement des travaux d'une première voie qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de deux itinéraires cyclables.

Cette fameuse piste 1 est aujourd'hui ouverte à la circulation. Ouverte à la circulation certes, mais uniquement aux amoureux de la petite reine, aux amateurs de roller sans oublier les piétons. Un petit monde amené à cohabiter sur cette piste cyclable dite du Grauberg qui relie désormais Nousseviller Saint-Nabor à Tenteling, via l'ancienne voie Romaine du Moulin de Tenteling aujourd'hui aménagée. Le projet a consisté en la mise en place d'1,7 kilomètres d'asphalte en site propre. Coût des travaux : 192 000 € hors taxes. Techniquement, il a fallu procéder au

Bon nombre de cyclistes et de badauds ont commencé à emprunter le premier tronçon de piste cyclable reliant Nousseviller à Tenteling, le long de l'ancienne voie Romaine.

nivellement du chemin existant et mettre en place une structure adaptée aux engins agricoles, la piste jouxtant les champs d'exploitations situés dans le Grauberg. *« Il a fallu évidemment prendre en considération cet aspect là du contexte local,* explique Laurent Fuchs, géomètre expert en charge du suivi technique de ce projet. *Nous avons ainsi dû installer une couche de revêtement de l'ordre de 60 cm et ainsi permettre, grâce à certains aménagements, aux agriculteurs d'accéder facilement à leurs surfaces d'exploitations sans détériorer la piste ni gêner les usagers. »* Car il ne faut pas oublier qu'une piste cyclable est par définition interdite à tout engin motorisé comme les cyclomoteurs et évidemment les voitures. La suite des opérations consiste en la signalisation horizontale et verticale de cette piste qui se poursuit jusqu'à Théding pour ensuite rejoindre le circuit des Berges de la Rosselle, opération menée depuis deux ans par l'Etablissement public foncier de Lorraine (EPFL), reliant Freyming-Merlebach à la déchetterie de Marienau, via Rosbruck et Morsbach (Guensbach). *« Tout sera terminé pour juin 2008, c'est un impératif »*, assure Laurent Fuchs.

Juin 2008, date à laquelle le second tracé doit également être bouclé, celui qui doit relier le point de raccordement des Berges de la Rosselle, au niveau de la plateforme de Morsbach, à la Mine musée du carreau Wendel, en empruntant les voies ferrées désaffectées. Cet itinéraire viendra se raccorder sur la piste côté sarrois au niveau de la Forêt du Stiftswald.

Rappelons que le montant global des travaux s'élève à 653 620 € HT financé à hauteur de 90 000 € par l'Union Européenne au titre du programme Interreg IIIA, 98 658 € par le Conseil Régional de Lorraine et 200 532 € par le Conseil Général de la Moselle.

Velo visavis : 330 kilomètres de pistes cyclables d'ici l'été 2008

L'été 2008 sera décidément une période phare pour l'ouverture de nouvelles pistes cyclables dans notre région. En effet, outre le projet propre à la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France, une vaste opération de circuits cyclables de part et d'autre de la frontière a été officiellement lancée. Son nom : Velo visavis. Sa présentation officielle a été effectuée courant septembre à la presse allemande et française. Un projet d'une belle ampleur puisqu'il s'agit de mettre en lumière un réseau cyclotouristique de plus de 330 kilomètres au sein de la région Sarre-Moselle. L'occasion de relier entre elles les pistes cyclables développées par les cinq partenaires collaborant à l'opération, cinq collectivités que sont le Stadtverband de Sarrebruck, porteur du projet, et le Saarpfalz-Kreis côté sarrois, les Communautés d'Agglomérations de Forbach et de Sarreguemines et enfin la Communauté de communes de l'Albe et des Lacs côté mosellan.

« Le cyclotourisme est fortement pratiqué par les populations de nos régions respectives, constate Michael Burkert, Président du Stadtverband de Sarrebruck. *Il était important, pour les cinq partenaires du projet, de mettre sur pied une telle opération qui vise également à mettre en avant le potentiel touristique de notre territoire commun. »* Ainsi, Velo visavis, dont la mise en service doit intervenir d'ici l'été 2008, permettra à toutes les catégories de cyclistes, patentés ou non, de découvrir les nombreuses facettes parfois méconnues de notre grande région, en passant notamment par les villes de Forbach, Sarreguemines, Sarralbe, Sarrebruck, Saint-Ingbert ou encore Volklingen sans oublier la vallée de la Rosselle. Les initiateurs de Velo visavis ont opté pour une réalisation échelonnée du projet, qui est cofinancé par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg III A. Le coût des travaux s'élève à trois millions d'euros, dont 500 000 € versés par les Fonds européens.

Velo visavis, c'est 330 kilomètres de pistes cyclables de part et d'autre de la frontière. Il permettra à toutes les catégories de cyclistes, patentés ou non, de découvrir les nombreuses facettes parfois méconnues de notre grande région.

« Ca sent le pop-corn » s'exclamera cette riveraine, présente sur le site à l'occasion de la visite des nouvelles installations.

Serre de séchage des boues d'épuration de Marienau :

A bas les mauvaises odeurs !

Véolia Eau - Compagnie Générale des Eaux, délégataire de la Communauté d'Agglomération, a achevé la construction de la nouvelle installation de désodorisation de la serre de séchage solaire des boues de la station de dépollution des eaux de Forbach-Marienau. Celle-ci avait été fermée il y a un an et demi puis vidée de ses boues, les désagréments olfactifs étant trop importants pour le voisinage.

L'idée est née en 2002. Plus qu'une idée, une ambition. Celle de réduire la masse des boues produites par la station de dépollution des eaux usées de Forbach-Marienau, grâce à un système de séchage solaire. Une serre pilote de séchage des boues de 250 m² avait alors été installée en 2002, testant ce fameux système rapidement performant puisqu'une siccité (teneur en matière sèche) de 75% avait été atteinte, soit plus de deux fois plus que par le procédé classique basé sur des centrifugeuses et un ajout de chaux.

Un nouvel outil, fruit du contrat d'affermage liant la Communauté d'Agglomération de Forbach à la Compagnie Générale des Eaux, aujourd'hui devenue Veolia Eau. En 2004, une serre de 5 000m² est alors sortie de terre permettant la réduction par 3 voire par 4 de la quantité de boues d'épuration. Seulement voilà, l'an dernier, au cours d'un été très chaud, les nuisances olfactives sont apparues jusqu'à causer l'ire des riverains, incommodés par les mauvaises odeurs. Après plusieurs tentatives visant à solutionner le problème et retrouver une situation normale, le Président de la Communauté d'Agglomération avait ordonné la fermeture de la serre jusqu'à nouvel ordre. Même s'il ne faut pas oublier que de nombreux ouvrages sur une station d'épuration émettent des odeurs dues à la présence de matières organiques : les eaux usées brutes qui arrivent à la station, en transitant par le bassin d'orage en temps de pluie, les ouvrages de prétraitement, à l'air libre, les différents bassins et dans le cas de Forbach, la fosse de réception des ordures ménagères. D'autres odeurs peuvent également être ressenties. Elles peuvent provenir des réseaux d'assainissement, des bassins d'orage et des cours d'eau. Dans tous les cas, la construction d'une nouvelle installation de désodorisation de la serre s'imposait et les travaux, engagés dès la fin de l'été 2006 et entièrement supportés par Veolia Eau, se sont achevés en juin dernier. Après plusieurs réunions publiques et une visite des nouvelles installations, organisées pour les habitants du secteur concerné par les mauvaises odeurs, la serre est aujourd'hui remise en service.

Réunions publiques et visite des nouvelles installations ont été organisées pour les habitants du secteur concerné.

Une remise en service effectuée à l'issue d'essais d'étanchéité et de répartition du flux à travers la masse filtrante, tous concluants. Une enquête téléphonique, auprès d'une centaine de riverains, avait permis d'établir un point de la situation. De même, un jury de nez professionnel est intervenu afin de réaliser un point zéro. Cette étape était indispensable dans le cadre de la remise en service progressive de la serre, démarrée mi-juillet. Le jury de nez professionnel vient tout récemment d'effectuer un nouveau relevé de la situation, lui aussi concluant. D'autre part, une vingtaine de riverains représentant les quatre coins l'ensemble du secteur concerné ont été sélectionnés pour remettre régulièrement leurs observations aux services compétents de Veolia, selon une grille d'analyse permettant de qualifier la présence ou non d'odeurs.

Une commission de suivi a été parallèlement mise en place par la Communauté d'Agglomération de Forbach, constituée de riverains, de représentants d'associations (Adepra, Espol, UFC Que choisir, Propriétaires de l'Est) et d'élus dont un représentant de la commune allemande d'Emmersweiller. Cette commission est tenue informée, en toute transparence, de l'évolution de la nouvelle installation et des résultats obtenus. Grâce à elle, l'objectif, pour la serre, est le "zéro odeur".

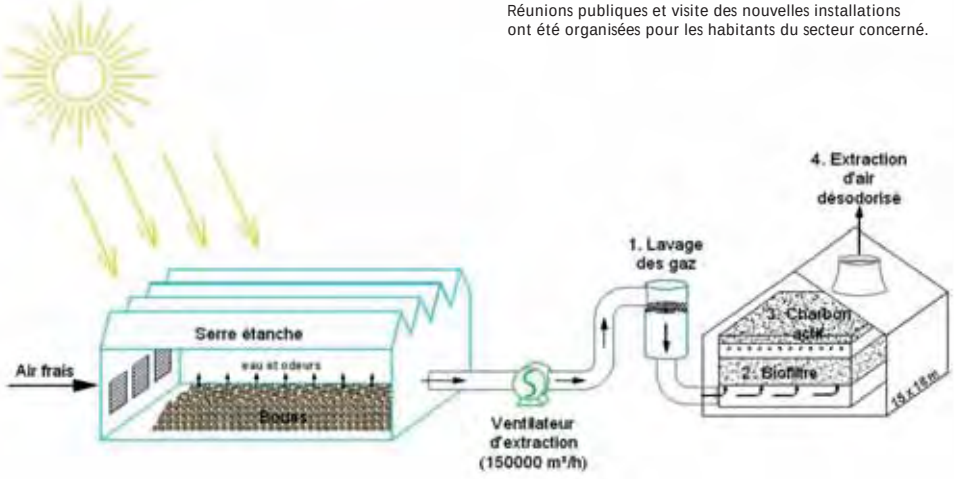

La mise en conformité de l'installation de désodorisation en images

L'intégration de la tour de lavage chimique dans le processus de désodorisation a pour conséquence la réduction de la teneur en ammoniaque de l'air extrait. Un lavage qui se fait par brumisation acide qui précipite l'ammoniaque.

La création d'une dalle a permis la confection d'un vide sanitaire pour une diffusion homogène de l'air à travers la masse filtrante. L'arrivée de l'air issu de la tour de lavage se fait par le biais de gaines d'extraction (à l'arrière plan).

Le biofiltre, une fois posé sur son support, est composé de rafle de maïs (photo de gauche) qui sera elle-même recouverte d'une couche épaisse de charbon actif (photo du haut). La rafle de maïs, qui doit être régulièrement arrosée pour rester humide, représente le support de développement des bactéries dont l'action consiste à se nourrir des molécules olfactives. Quant au charbon actif en grains, il est l'élément affinant la désodorisation de l'air.

Les caillebotis, mis en place sur toute la surface de la dalle, forment le support du biofiltre avec le maintien du vide sanitaire précédemment cité.

Un chapiteau a été installé sur le biofiltre avec une double fonction, la première étant de contenir localement l'air traité, la seconde d'éviter l'humidification du charbon actif, ce qui le rendrait inefficace.

L'éolage permet d'extraire l'air désodorisé qui s'est répandu sous le chapiteau après être passé par le biofiltre et le charbon actif. La hauteur d'éjection est d'environ 100m et provoque la dilution de l'air désodorisé dans l'atmosphère.

Station d'épuration de Forbach-Marienau : Une couverture mobile pour le silo à boues

La filière de traitement des boues est une des principales sources de nuisances olfactives émanant de la station d'épuration de Forbach. Les boues liquides sont stockées dans les silos où elles décantent et commencent à fermenter. Dans le cadre de la désodorisation de la filière boues à la station d'épuration de Forbach, la Communauté d'Agglomération de Forbach a donc décidé d'engager des travaux de mise en place d'une couverture mobile en polycarbonate sur le silo à boues ainsi que le remplacement de la coursive du silo, le traitement anti-corrosion de l'intérieur du silo et enfin l'installation d'une tour de désodorisation au charbon actif pour le traitement des odeurs du silo et du local de déshydratation de la fosse de dépotage. Les travaux ont duré près de trois mois.

Coût de l'ouvrage : 160 905€ HT.

Dans le cadre de la désodorisation de la filière boues à la station d'épuration de Forbach, une couverture mobile en polycarbonate a été notamment installée sur le silo à boues.

CUCS : de nouveaux contrats pour les quartiers en difficulté

Depuis le 1er janvier 2007, les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ont succédé aux contrats de ville.

Les contrats de ville 2000-2006 passés entre l'Etat et les collectivités territoriales engageaient chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concrètes et concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers en difficultés et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine. D'une durée de trois ans reconductibles une fois, les CUCS se sont aujourd'hui substitué aux contrats de ville. Ils constituent *« le cadre de mise en œuvre du projet de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires »*. Le CUCS fait aujourd'hui partie du champ d'action de la Communauté d'Agglomération de Forbach, compétente en la matière, avec pour partenaires dans cette mission les associations et les organismes agissant dans cette voie. *« Le contrat de ville, sous l'égide de la sous-préfecture et qui couvrait seize communes du bassin houiller, a été éclaté en quatre CUCS distincts dont celui de l'Agglomération de Forbach. L'idée, avec ce changement, était de donner une place plus forte aux EPCI dont la compétence était clairement affichée »*, explique Jean-Daniel Louis, chargé de mission Politique de la Ville à la Communauté d'Agglomération de Forbach. Un diagnostic a été effectué fin 2006 et a directement débouché sur un plan d'actions.

Les CUCS comportent en effet un projet urbain de cohésion sociale, des programmes d'actions pluriannuels, les engagements de chacun des partenaires ainsi que les modalités de mise en œuvre. Les priorités de l'Etat s'articulent autour des cinq thématiques : l'accès à l'emploi et le développement économique, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et prévention de la délinquance et enfin l'Habitat et cadre de vie.

Le CUCS de l'agglomération de Forbach, porté par la Communauté d'Agglomération, concerne Behren-lès-Forbach, Cocheren, Forbach, Petite-Rosselle, Stiring-Wendel et Théding. Les quartiers sont classés en trois catégories de priorité. La catégorie 1

concerne les quartiers d'intervention massive ou dits très sensibles (Behren-lès-Forbach et Théding) où près de 65 % des crédits seront affectés. La catégorie 2 correspond aux quartiers nécessitant des crédits spécifiques de l'ordre de 25 à 30 % des moyens (Kobenberg et Wiesberg à Forbach).

Enfin, dernière catégorie, la 3, pour les quartiers où il est nécessaire de mener au moins une politique de prévention avec 10 % des crédits maximum (Cocheren, Petite-Rosselle et Stiring-Wendel ainsi que le Bruch et Bellevue à Forbach).

Le CUCS est doté par l'Etat d'une enveloppe financière sur trois années, gérée par la Communauté d'Agglomération sur la base d'un programme pluriannuel d'actions et du nombre de quartiers prioritaires. *« C'est la grande nouveauté,* relève Jean-Daniel Louis. *Le programme d'actions sur trois ans va nous permettre, à partir du diagnostic, de commander les actions aux associations, alors qu'avant ce sont les associations qui venaient à nous. »*

Les régies de quartiers de Behren et Forbach sont ainsi sollicitées, tout comme l'ASBH (Association sociale et sportive du Bassin Houiller) dans les autres communes, sans oublier les centres sociaux.. Le Foyer Espoir et le Centre d'Information Féminin et Familial - Centre d'Information sur les Droits des Femmes (CIFF-CIDF), notamment, interviendront sur des actions intercommunales, soutenues par la Communauté d'Agglomération. La Maison de Justice et du Droit poursuit également sa mission. Autre action intercommunale et pas des moindres, le soutien apporté au Dispositif coordonné d'intervention en toxicomanie (DCIT), porté par le CMSEA (Comité Mosellan de l'Association pour la sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte), qui organise la prise en charge des toxicomanes, avec une antenne en Moselle-Est, de l'accueil à la prévention, en passant par l'intervention d'éducateurs spécialisés. Enfin, l'axe insertion avec, autre nouveauté, l'intégration dans le processus des chantiers d'insertion en partenariat avec les organismes locaux d'emploi (ANPE,...), qui offrent l'occasion à de jeunes chômeurs issus des quartiers de bénéficier d'un tremplin professionnel par l'intermédiaire de contrats aidés. Au programme, des chantiers basés sur des travaux d'aménagement comme actuellement au Schlossberg (nettoyage et aménagement des ruines), le long des Berges de la Rosselle ou encore dans les quartiers eux-mêmes, comme à Bellevue où ont été organisés des travaux forestiers. Ces chantiers sont financés par les communes concernées alors que le tutorat technique, indispensable au bon déroulement des opérations, est crédité par l'Etat et la Communauté d'Agglomération.

Une des nouveautés issues du CUCS, l'intégration dans le processus des chantiers d'insertion en partenariat avec les organismes locaux d'emploi (ANPE,...), qui offrent l'occasion à de jeunes chômeurs issus des quartiers de bénéficier d'un tremplin professionnel par l'intermédiaire de contrats aidés.

L'Observatoire de l'Habitat dans les cartons

C'est en février 2004 que la Communauté d'Agglomération a signé son Programme Local de l'Habitat (PLH), document valable trois ans et qui sert de cadre pour la mise en œuvre de sa compétence "équilibre social de l'habitat". Pour rappel, ce Programme local de l'Habitat définit les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et à assurer entre les communes et les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement. Ce premier PLH est arrivé à échéance en février dernier et fait à ce jour l'objet d'une révision. Cette dernière doit permettre la mise en place d'un Observatoire de l'Habitat, imposée par le décret du 4 avril 2005 relatif aux programmes locaux de l'habitat.

Ce dispositif doit permettre à la Communauté d'Agglomération de se doter d'un outil de connaissance du marché du logement mais également d'évaluation des actions menées sur le territoire. *« Le rôle de l'Observatoire de l'Habitat est d'offrir la vision la plus complète de tous les aspects de l'habitat et les problèmes liés au logement sur le territoire, de définir la politique de l'habitat à engager. Sa vocation est d'être un outil de connaissance et d'aide à la décision »,* explique Séverine Breit, étudiante en Master d'Aménagement Urbanisme et Développement des Territoires (AUDT) qui a eu la charge d'effectuer un travail de fond sur les conditions de la mise en place de ce dispositif au sein de la Communauté d'Agglomération de Forbach.

Les données récupérées à l'occasion de cette étude ont également permis d'alimenter le système d'information géographique de la Communauté d'Agglomération (localisation des parcs sociaux et communaux, localisation des logements conventionnés ou non dans le cadre de l'OPAH,...)

Les objectifs de ce dispositif d'observation à atteindre sont aussi clairement définis, comme obtenir une vision complète au possible de la situation du logement sur l'agglomération en comparant l'offre à l'évolution de la demande, qui plus est dans le secteur des logements sociaux, mieux appréhender le fonctionnement du marché local et identifier les problèmes liés au foncier, identifier les situations de blocage en matière d'accès au logement et enfin créer un partenariat entre les différents acteurs du logement.

ZFU : Un Hôtel d'entreprises d'ici fin 2008

Les évolutions économiques de la dernière décennie et, en particulier, la modification du positionnement de la Moselle-est vis-à-vis de l'industrie manufacturière allemande, ont conduit à revoir la stratégie de la collectivité en donnant plus de priorité au développement endogène que sur le développement exogène, en perte de vitesse.

Cette orientation pousse à plus se préoccuper de l'immobilier d'entreprise en particulier pour les TPE (Toutes Petites entreprises) et PME (Petites et Moyennes Entreprises) suivant les zones.

Ainsi, en marge de la pépinière d'entreprise de l'Eurozone, la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France a également décidé de lancer son projet d'Hôtel d'entreprises. Ce dernier porte sur la réalisation de bureaux et ateliers d'environ 1500 m² de surface, sur une partie des terrains disponibles de la ZAC Technopôle de Forbach-Sud inclus dans le périmètre de la Zone Franche Urbaine de Behren-lès-Forbach. A la différence d'une pépinière d'entreprises, telle Eurodev Center, l'Hôtel d'entreprises a pour vocation de mettre à disposition des activités uniquement des locaux, alors que la pépinière apporte également soutien, accompagnement et matériel de développement aux créateurs.

Pour rappel, le dispositif des Zones Franches Urbaines permet aux entreprises de moins de 50 salariés qui s'implantent à l'intérieur d'une ZFU de bénéficier, durant cinq ans, d'exonérations sociales (cotisations sociales patronales de sécurité sociale) et d'exonérations fiscales (taxe professionnelle, taxe foncière sur les propriétés bâties ou TFPB). En contrepartie, il contraint ces mêmes entreprises à recruter au moins un tiers de leur personnel parmi la population résidant à l'intérieur du périmètre.

Toutefois, les collectivités locales ne souhaitent pas que cette opportunité soit saisie par des entreprises se relocalisant provisoirement en ZFU pour bénéficier des avantages fiscaux et sociaux, sans création significative d'emplois ouverts aux habitants des zones urbaines sensibles de l'agglomération. Afin d'éviter le risque à moyen terme d'une friche économique, la maîtrise du foncier et de l'immobilier sera conservée par la Communauté et sa Société d'Economie Mixte. Si cette dernière assure le portage sous délégation de maîtrise d'ouvrage de l'immobilier individuel des PME, il reste à la Communauté à réaliser l'Hôtel d'entreprises. Le locataire « principal » devrait être CAP' Entreprendre, coopérative d'emplois créée en 2004 et dont l'objectif est de soutenir la création de micro activités en accompagnant les porteurs de projets successivement salarié puis entrepreneur associé ou indépendant. Sous contrat avec ses différents financeurs publics, CAP' Entreprendre respecte, à ce jour, ses objectifs tant en accueil de porteurs qu'en développement de projets. Une attention particulière sera apportée à la satisfaction des besoins immobiliers des entrepreneurs de la coopérative, dont les projets économiques ont été préalablement validés par celle-ci et en adéquation avec les objectifs de la ZFU.

Le coût d'objectif de la construction est fixé à 1 220 000 € HT. L'achèvement des travaux doit intervenir d'ici l'automne 2008.

Le projet d'Hôtel d'entreprises porte sur la réalisation de bureaux et d'ateliers d'environ 1500 m² de surface, sur une partie des terrains disponibles de la ZAC Technopôle de Forbach-Sud inclus dans le périmètre de la Zone Franche Urbaine de Behren-lès-Forbach.

La nouvelle plate-forme de distribution du courrier de Forbach, implantée dans le quartier de Marienau, à proximité du siège de la Communauté d'Agglomération.

Carreau de Marienau : La nouvelle Plate-forme de distribution du courrier bientôt opérationnelle

Le projet de lotissement artisanal que la ville de Forbach a souhaité dénommer « Carreau de Marienau » a bien démarré. Ainsi, sont prévus à proximité du siège de la Communauté d'Agglomération une douzaine de lots de 15 à 20 ares, deux terrains à bâtir à vocation d'habitation sans oublier l'accès au site par la rue des Moulins en face du garage Greco. Les travaux, qui ont été divisés en trois lots (voirie, assainissement, réseaux secs et eau potable), touchent au but.
Le montant total des travaux s'élève à 650 000 € HT.

Mais la grande nouveauté, c'est la construction de la nouvelle plate-forme de distribution du courrier de Forbach sur le site. Elle assurera, courant printemps 2008, la distribution du courrier des secteurs de Behren-les-Forbach, Folkling, Forbach, Morsbach, Petite Rosselle, Schoeneck, Spicheren, et Stiring-Wendel. *« C'est le fruit d'un regroupement entre les bureaux distributeurs de Forbach, Alsting, Behren et Stiring,* explique Patrick Orain, directeur de l'actuel centre courrier de Forbach. *Le déménagement se fera en deux étapes : Forbach en janvier et les trois suivants d'ici avril. »* 1600 m^2, 51 tournées, 60 000 plis quotidiens, une centaine d'agents… La Poste a investi plus de deux millions d'euros pour l'ensemble du projet, du bâtiment à l'équipement, *« sachant,* indique Patrick Orain, *que le plan de modernisation concerne autant l'infrastructure que les méthodes de travail »*. La Poste ne quittera pas pour autant le centre-ville de Forbach ou les autres communes concernées puisque les clients pourront toujours se rendre dans leur bureau de poste habituel pour effectuer leurs opérations au guichet ou rencontrer un conseiller financier. La nouvelle plate-forme de distribution du courrier de Forbach disposera également d'un guichet pour les particuliers qui pourront y déposer leur courrier. Pour les professionnels, l'accès aux boîtes postales sera facilité par la mise à disposition d'un parking réservé.

La création de cette plate-forme de distribution s'inscrit dans le programme Cap Qualité Courrier, lancé par Jean-Paul Bailly, président de La Poste, en 2004. A la clé, un plan de modernisation de l'appareil de production fort d'un investissement de 3,4 milliards d'euros, dont 115 millions pour la Lorraine. L'objectif est la satisfaction du client à travers une amélioration de la qualité de service. A l'horizon 2010, neuf lettres sur dix seront ainsi distribuées le lendemain de leur dépôt.

Ecole d'ingénieurs du PLM : Une première mondiale à Forbach

Du 20 au 23 novembre derniers ont eu lieu deux événements majeurs pour la Communauté d'Agglomération : l'inauguration de l'école internationale d'ingénieurs du PLM ainsi que l'assemblée générale du Réseau Carthagène Ingénierie agrémentée de plusieurs conférences.

Directeur de l'ENIM (Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz), Pierre Padilla est venu présenter au côté du Président de la Communauté d'Agglomération de Forbach un projet de grande envergure pour le territoire communautaire et plus particulièrement la ville de Forbach. Un projet d'envergure internationale puisqu'il s'agit d'une première mondiale : l'ouverture d'une école privée du PLM regroupant, pour ce qui est de la première promotion en septembre prochain, une vingtaine d'ingénieurs venus du monde entier. Mais au fait, qu'est ce que le PLM ? Littéralement, la signification est *Product Lifecycle Management.* Concrètement, il s'agit avant tout d'un concept de discipline industrielle. C'est-à-dire ? Le PLM met en avant une méthode, la simulation en 3D du mode de fabrication d'un produit, directement inspirée des secteurs aéronautiques et de défense. Une nouvelle approche stratégique de management des informations relatives au produit, en partant de sa définition jusqu'aux phases de maintenance en passant par sa fabrication.

A titre d'exemple au niveau de son application, le constructeur automobile japonais Toyota est capable de produire un véhicule en 13 mois pendant que ses concurrents nécessitent 20 mois. *« Grâce au PLM,* témoigne Pierre Padilla, *le gain de temps dans le processus de fabrication est énorme, sans parler des économies d'argent que son utilisation implique.»* Pour le moins très intéressant alors que l'économie s'est allègrement mondialisée et les efforts d'adaptation au 24h sur 24 se sont amplifiés afin de répondre à une concurrence de plus en plus féroce.

La mise en place de l'école du PLM doit être, à moyen terme, suivie de la création, également à Forbach, d'un centre de formation des enseignants. L'école du PLM est développée en étroite collaboration entre l'ENIM, la Communauté d'Agglomération de Forbach et Dassault Systèmes. Les solutions existantes actuellement sur le marché sont déjà nombreuses, propriétés de grandes multinationales comme Dassault PLM, IBM PLM ou encore les solutions Oracle et Agile. L'école du PLM de Forbach, dont les locaux seront basés au Burghof, est également le fruit d'une étroite et riche collaboration de la ville de Forbach et sa Communauté d'Agglomération au sein du Réseau Carthagène d'Ingénierie *(lire ci-contre). « Ce projet, nous l'avons voulu ici car il y a dans cette région des gens dynamiques, qui possèdent la volonté de s'investir dans ce type d'aventures »*, rappelle Pierre Padilla lorsqu'on lui réclame les raisons du choix de Forbach. Le coût de la formation sera de l'ordre de 20 000 €. L'école, quant à elle, sera auto-financée. La première promotion sera constituée d'une vingtaine d'ingénieurs, sélectionnés sur concours dans les différents pays membres du Réseau Carthagène d'Ingénierie. La formation d'un an reposera sur quatre mois de cours dispensés en français, en anglais et en espagnol par des enseignants venus du monde entier, ainsi que huit mois de stages en entreprises.

L'assemblée générale du Réseau Carthagène fin novembre a également permis l'organisation, au Centre des Congrès du Burghof, futur siège du PLM de Forbach, de conférences et d'ateliers sur des thèmes bien précis tels que le pilotage des systèmes de formation.

Réseau Carthagène d'Ingénierie : L'union fait la force

Le Réseau Carthagène regroupe des structures du monde entier : Allemagne, France, Brésil, Etats-Unis, Colombie, Sénégal, Chine, Mexique pour ne citer qu'eux.

Créé en 2006 dans la ville éponyme située en Colombie, le Réseau Carthagène d'Ingénierie (RCI) est un ensemble tripartite international d'établissements académiques, institutionnels et industriels dans les secteurs de l'ingénierie mécanique, de la productique et de l'ingénierie industrielle. Les membres fondateurs du RCI sont l'ENIM, l'Université de Metz et la Communauté d'Agglomération de Forbach, sans oublier leurs partenaires nationaux et internationaux. Aujourd'hui, le Réseau Carthagène regroupe des structures du monde entier : Allemagne, France, Brésil, Etats-Unis, Colombie, Sénégal, Chine, Mexique pour ne citer qu'eux. Il est directement impliqué dans l'enseignement et l'apprentissage de l'ingénierie, avec pour objectif de compléter et d'améliorer, par le biais d'échanges multilatéraux, l'offre de formation dans ce domaine. Et ainsi contribuer à moderniser l'appareil productif du pays dans lequel il intervient. L'assemblée générale du Réseau fin novembre a également permis l'organisation, au Centre des Congrès du Burghof, futur siège du PLM de Forbach, de conférences et d'ateliers sur des thèmes bien précis tels que le pilotage des systèmes de formation.

KENNEL & KOENIG
CHAUFFAGE - SANITAIRE
CLIMATISATION - TRAITEMENT D'EAUX
GEOTHERMIE - SYSTEMES SOLAIRES
ENERGIE BOIS - SERVICE DEPANNAGE
CREDIT D'IMPOT
SOLUTION
DE FINANCEMENT
De Dietrich
Le Confort Durable
Dolcevita
VIESSMANN
51, rue de Herbitzheim - 57430 WILLERWALD
Tél. 03 87 97 01 38 - Fax. 03 87 97 05 38 - www.kennelkoenig.com - E-mail : kennelkoenig@wanadoo.fr

Projet métropolitain Sarrebruck-Moselle Est : Une première série d'actions validée

Le deuxième semestre de l'année 2007 a été consacré au montage des premiers projets de la Métropole Sarrebruck - Moselle Est. Les différents comités directeur et de pilotage du mois de septembre ont validé cette première série d'actions, qui brasse de nombreuses thématiques touchant la santé, le tourisme, l'enseignement supérieur ou encore l'environnement :

Action 1 : *Mise en place d'une plate-forme d'échanges et de gestion des urgences transfrontalières entre le Land de Sarre et la Moselle Est ;*

Action 2 : *La création d'un centre de valorisation biologique par méthanisation dans le cadre du projet « Territoire d'Energie Warndt - Val de Rosselle » ;*

Action 3 : *La création d'une troisième année de Licence de Droit privé franco-allemand ;*

Action 4 : *La création d'un guide de loisirs sur Internet ;*

Action 5 : *La création d'un circuit cyclo-touristique métropolitain (Vélo Vis-à-Vis) dans le cadre de la « Route du Patrimoine Industriel ».*

Ces différents projets feront l'objet d'un examen des partenaires financiers du projet métropolitain, à savoir l'Etat et la Région, qui accordent chacun une subvention spécifique aux projets montés dans un cadre métropolitain. Les actions de la métropole se poursuivront bien entendu en 2008, avec le montage d'une seconde série de projets tout aussi structurants.

EN BREF

Le SCoT sur la toile. Créé en juillet 2004 et fort de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France des Communautés de communes de Freyming-Merlebach, du Pays Naborien et du Warndt, le Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle a pour mission d'élaborer le Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Ce SCoT doit ainsi permettre de mettre en cohérence les politiques menées en matière d'urbanisme, d'habitat ou encore d'implantations commerciales, les choix qui s'y rapportent faisant l'objet d'une vue d'ensemble, en prenant compte non plus des seules communes mais bien du bassin de vie qu'elles constituent. Pour tout savoir sur ce dossier, il est désormais possible de se rendre sur le site du Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle , www.scot-rosselle.com.

BioForbach 2008. La prochaine édition du salon BioForbach aura lieu les 6, 7 et 8 juin prochains au Burghof et dans le parc du Schlossberg. Ce salon, dont le thème sera "Nature et Ecologie", a pour but la découverte et la promotion de l'Agriculture Biologique Lorraine, ainsi que la valorisation

Lancement d'un diagnostic sur les rejets aqueux d'industriels

La Communauté d'Agglomération de Forbach vient de confier à Véolia Eau, un diagnostic sur les rejets aqueux d'une vingtaine d'industriels raccordés au système d'assainissement communautaire.

Ces eaux usées, parfois particulièrement concentrées, sont susceptibles de perturber le fonctionnement des stations d'épuration. Aussi, cette étude devra permettre de caractériser par des campagnes de mesures les débits ainsi que les flux de pollution rejetés, d'évaluer l'incidence des rejets industriels existants sur les performances du système d'assainissement et sur la valorisation agricole des boues et enfin de définir les conditions d'acceptabilité et de déversement des rejets dans le système d'assainissement. L'objectif étant à terme la mise en place pour chaque industriel « à risque » d'une convention spécifique de déversement adaptée. Le coût global de cette opération s'élève à 41 000 €.

de tous les acteurs de ce secteur d'activité: producteurs, consommateurs, institutions, distributeurs, associations, transformateurs et médias.

Rappel. Depuis le 1er juillet 2007, la collecte des encombrants de la Ville de Forbach est effectuée le 1er mercredi. Le découpage des quartiers restant inchangé, le secteur collecté antérieurement le 1er lundi du mois sera collecté le 1er mercredi du mois. Il en sera ainsi pour tous les secteurs.

La piscine à l'heure d'hiver... La piscine olympique de Forbach est, depuis le 30 septembre, repassé aux heures d'ouverture hivernales. Les horaires sont les suivants : le **lundi** de 10h15 à 21h, le **mardi** de 14h15 à 21h ; le **mercredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 21h ; le **jeudi** de 14h à 21h ; le **vendredi** de 14h15 à 21h30 ; le **samedi** de 14h à 20h ; le **dimanche** de 9h à 13h.

... le sauna aussi. Les horaires d'ouverture sont les suivants : le **lundi** de 15h à 20h ; le **mardi** de 14h à 21h ; le **mercredi** de 15h à 21h ; le **jeudi** de 14h à 21h ; le **vendredi** de 14h à 21h ; le **samedi** de 14h à 20h ; le **dimanche** de 9h à 13h.

Nouveaux horaires pour l'accueil du public. Depuis le 12 novembre dernier, les horaires d'ouverture du siège de la Communauté d'Agglomération ont évolué : Du lundi au jeudi: 8h30 à 12h et 13h30 à 17h 30 ; Les vendredis semaines paires: 8h30 à 12h et 13h30 à 17h; Les vendredis semaines impaires: 8h30 à 12h.

Des échanges constructifs ont permis le 23 octobre dernier à la station d'épuration de Kerbach de dresser un bilan positif et plutôt encourageant de la situation du ruisseau de Lixing.

Ruisseau du « Betting » : Débriefing sur la saison de pêche

Le constat est unanime : la pêche a été bonne ! Lors de la réunion du 23 octobre dernier, à la station d'épuration de Kerbach, des échanges constructifs ont permis de dresser un bilan positif et plutôt encourageant de la situation du ruisseau de Lixing. Un rendez-vous qui a réuni Jean-Claude Hehn, vice-président de la Communauté d'Agglomération de Forbach délégué à l'Assainissement, Michel Bour, maire de Lixing-lès-Rouhling, Eric Lahaye chef du centre opérationnel de Véolia Eau et le comité de l'association de pêche de Lixing. Cette meilleure maîtrise du système d'assainissement de Forbach-Sud résulte du renforcement des contrôles sur les réseaux, de l'amélioration de certains équipements et de la qualité des échanges avec la commune de Lixing et les membres de l'AAPPMA (Associations Agrées pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique).

Les petits pas de la Mine

A partir de mai 2008, une exposition dynamique sur les découvertes scientifiques et techniques aura lieu au Musée de la Mine du Carreau Wendel à Petite-Rosselle. Cette nouvelle exposition animée est une approche ludique, éducative et critique des grands moments du progrès scientifique, réels ou mythiques, qui ont fait considérablement avancer l'humanité et qui ont marqué l'histoire des sciences. Le parcours s'articule autour de thématiques telles que les inventeurs de la science, les ingénieurs de la Renaissance, une mine de savoirs ou encore de l'invention à l'innovation. Au niveau de la scénographie, un grand cabinet de curiosités sur les technologies d'hier et de demain sera à découvrir avec notamment huit dessins animés intégrés dans dix espaces de projection, des décors d'île exotique, de Lune et des images extraordinaires de la NASA et d'autres organismes scientifiques. Créée et mise en scène par le Musée Vivant du Roman d'Aventure, cette exposition sera le résultat de nombreux partenariats. Ainsi, il sera fait appel entre autres aux compétences et la relecture de Bruno Jacomy, historien des sciences, ancien co-directeur du Musée des Arts et Métiers, et actuellement directeur des Collections du Musée des Confluences (Lyon). Cette exposition sera montée pour deux ans dans sa totalité et une majeure partie, dont tous les audio-visuels et les créations pédagogiques, restera à titre permanent à la Mine.

● **Plus d'infos sur www.la-mine.fr**

La Télévision Numérique Terrestre (TNT)

Attention, sujet explosif. Deux ans et demi après son lancement officiel sur le territoire français, la Télévision Numérique Terrestre, plus communément appelée TNT, a débarqué dans notre région, le 31 octobre dernier. Et avec elle, son lot d'interrogations et de questionnements quant à l'intérêt d'en bénéficier. Car malgré la simplicité apparente du procédé, tout le monde n'y voit pas encore très clair. Un arrêt sur images s'impose !

La TNT, c'est quoi ? A la base, la TNT permet la diffusion en qualité numérique (image et son de qualité laser) de chaînes de télévision diffusées par l'intermédiaire d'un émetteur terrestre, la réception intervenant par le biais d'une antenne hertzienne. En clair, pour ceux qui ont encore une antenne râteau en bon état sur le toit, vous pourrez grâce à elle capter ces chaînes numériques. Grâce à un adaptateur TNT complémentaire branché à votre téléviseur, 18 chaînes gratuites et onze par abonnement sont aujourd'hui accessibles. L'autre mode de réception, c'est le câble, moyennant un adaptateur ou un décodeur. Sachez que les téléviseurs actuellement en vente sur le marché sont, pour la plupart, équipés d'un adaptateur intégré. En 2008, ils le seront obligatoirement tous. Et pour ceux qui ne possèdent plus de râteaux et qui habitent aux proches alentours de Forbach, une antenne intérieure peut convenir.

Bienvenue chez nous. Un an après les grandes métropoles (Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille), la TNT est donc opérationnelle en Alsace-Lorraine avec des émetteurs à Forbach, Metz, Sarrebourg, Nancy, Verdun, Strasbourg et Mulhouse. A ce jour, 80 à 85 % de la population est couverte (avec environ 115 émetteurs dans l'Hexagone).

Les chaînes de la TNT. Les 18 chaînes gratuites sont :
TF1, France 2, France 3, Canal + en clair, France 4, France 5, Arte, M6, Direct 8, W 9, TMC, NT1, NRJ 12, La Chaîne Parlementaire, BFM TV, I Télé, Europe2
TV, Gulli. Les 11 chaînes payantes sont : AB1, Canal J, Canal +, Canal + Cinéma, Canal + Sport, Eurosport, LCI, Paris Première, Planète, TF6, TPS Star.

La TNT, un complément. La TNT n'est pas un abonnement et rien ne vous contraint à vous équiper d'un adaptateur ou d'un décodeur si vous ne souhaitez pas en bénéficier. Elle est avant tout un complément, l'occasion d'avoir plus de chaînes, gratuites et en qualité numérique. Jusqu'en 2011, les chaînes analogiques cohabiteront en effet avec les chaînes de la TNT. Ensuite, l'Hexagone passera en tout numérique et les fréquences devenues disponibles par la fin de l'analogique seront affectées à d'autres chaînes ou à d'autres modes de réception.

Du côté des chaînes allemandes. Depuis le 13 décembre, 15 chaînes allemandes sont elles aussi diffusées gratuitement en TNT : ARD, ZDF, SR, Arte, SaarTV, 3sat, Bayerisches Fernsehen, SWR, WRD, HR, Télé 5, Phoenix, QVC, ZDF infokanal, ZDF doku / Kika.

La différence avec les chaînes françaises c'est que le mode de diffusion d'aujourd'hui (analogique) s'arrêtera net pour laisser la place uniquement aux chaînes en numérique, connue en Allemagne sous le nom de Überall Fernsehen. Quelles conséquences pour vous ? Si vous n'êtes pas câblé et que vous possédez une antenne sur le toit, et que vous receviez les chaînes allemandes, pas de problème, votre antenne est déjà orientée vers les émetteurs allemands et votre adaptateur TNT est le même que pour les chaînes allemandes ! Si vous n'êtes pas câblé et que vous ne possédiez pas d'antenne, essayez avec une antenne intérieure, mais sans garantie si vous êtes trop loin de l'émetteur allemand. Là aussi votre adaptateur TNT est le même. Si vous êtes câblé, Numéricâble continuera à diffuser les chaînes allemandes que vous recevez aujourd'hui, sans aucun désagrément pour vous.

A chacun son mode d'emploi

Je ne suis pas câblé mais j'ai une antenne sur le toit (comme par exemple à Folkling Gaubiving et Farschviller)

Si votre téléviseur est récent, il est certainement équipé en interne de l'adaptateur numérique, dans ce cas vous avez les 18 chaînes gratuites sans aucune manipulation. Bientôt tous les téléviseurs seront obligatoirement vendus avec l'adaptateur interne. Si votre téléviseur ne comporte pas d'adaptateur intégré, il vous faudra faire l'acquisition d'un adaptateur TNT. Ces adaptateurs sont vendus dans tous les magasins spécialisés et les grandes surfaces, à partir de 30 €. Vous le branchez entre l'antenne et le téléviseur et ça marche ! Dans le cas où votre antenne est trop ancienne (plus de 10 ans) il sera peut-être nécessaire de la faire mettre à jour par un antenniste ou faire le choix d'une antenne intérieure.

Je ne suis pas câblé et je n'ai pas d'antenne (comme par exemple à Folkling Gaubiving et Farschviller)

Si vous n'êtes pas trop loin de l'émetteur de Forbach, il y a de fortes chances pour qu'une antenne intérieure vous permette de capter dans d'excellentes conditions la TNT. Dans ce cas, même procédure que précédemment.

J'habite Behren, Bousbach, Forbach, Morsbach, Oeting, Rosbruck ou Théding, je suis abonné au réseau câblé Numéricâble et j'ai un abonnement qui comprend une offre numérique.

Vous n'aurez rien à faire, puisque vous recevez déjà ces chaînes en qualité numérique, via le décodeur Numéricâble.

J'habite Behren, Bousbach, Forbach, Morsbach, Oeting, Rosbruck ou Théding et suis abonné au réseau câblé Numéricâble et j'ai un abonnement simple (analogique).

Il vous faudra souscrire un abonnement numérique de type Prémium (29,90 € par mois) pour recevoir plus d'une centaine de chaînes dont celles de la TNT. Pour le décodeur, il vous faudra verser une caution de 75€ (restituée le jour où vous rendez le matériel).

J'habite Behren, Bousbach, Forbach, Morsbach, Oeting ou Rosbruck dans un immeuble collectif et suis abonné à Numéricâble avec un abonnement de base.

Vous avez aujourd'hui une douzaine de chaînes et vous pourrez recevoir la TNT via le décodeur, moyennant un dépôt de garantie de 75 €. Attention l'utilisation de ce décodeur est impérative car les adaptateurs achetés dans le commerce ou les adaptateurs intégrés aux téléviseurs ne permettent pas de recevoir, dans ce cas de figure, la TNT du câble.

J'habite Alsting, Cocheren, Etzling, Kerbach ou Spicheren et possède un abonnement au câble.

Si vous souhaitez bénéficier de la TNT et donc des chaînes gratuites en qualité numérique, il vous faut simplement vous équiper d'un adaptateur. Pas besoin d'antenne râteau puisque les chaînes de la TNT ont été directement injectées dans le réseau câblé. Sachez également que la TNT n'a aucune incidence sur le contenu de votre bouquet analogique auquel vous avez souscrit par le biais de votre régie, qui, dans certains cas (Spicheren), contiennent des chaînes de la TNT mais sans la qualité numérique.

J'habite Petite-Rosselle, Schoeneck ou Stiring-Wendel et j'ai un abonnement au câble.

Dans ce cas de figure, les communes respectives précitées ont choisi de réinjecter les chaînes de la TNT dans leur réseau analogique. Du coup, sans passer par un adaptateur, vous captez les 18 chaînes gratuites qui sont, petit bémol, en qualité analogique et non numérique.

J'habite Diebling, Metzing, Nousseviller Saint-Nabor ou Tenteling et j'ai un abonnement au câble.

Pour vous, la TNT est apparue sur vos écrans depuis la mi-décembre. Un léger retard qui s'explique par le fait que la régie de télédistribution du Grauberg, qui intervient dans ces quatre communes, ait profité de l'arrivée de la TNT pour rénover son réseau, actuellement saturé. Afin de l'intégrer à l'offre actuelle, cinq chaînes du bouquet analogique, chaînes que l'on retrouve sur la TNT, ont été supprimées. Du coup, l'abonné bénéficie de la TNT sans être lésé. Cerise sur le gâteau, l'adaptateur lui est offert (à retirer dans leur mairie respective à des heures qui seront communiquées par la régie). Ca c'est ce qu'on appellera de la vraie TNT 100% gratuite, puisque même l'adaptateur ne coûte rien !

Enfin, pour les gens qui ne ***possèdent qu'une parabole*** (sans abonnement), il suffit de récupérer un décodeur Satellite TNT, de faire les branchements qui s'imposent et d'orienter sa parabole vers le satellite Astra (32° pour l'élévation, 17° Est pour l'azimut). Même si ce n'est pas de la TNT à proprement dit, cette démarche vous permettra tout de même de profiter pleinement des 18 chaînes gratuites voire des onze payantes en passant par les solutions existantes sur notre territoire, à savoir Canal Sat et TV Numéric.

Dossier (non exhaustif) réalisé avec le concours de TV8 Moselle-Est (www.tv8.fr)
Une question, un problème, besoin de conseil, n'hésitez pas à contacter votre distributeur ou votre régie.

Depuis le 31 octobre, la TNT est arrivée chez vous. Elle permet la diffusion en qualité numérique de chaînes de télévision diffusées par l'intermédiaire d'un émetteur terrestre. En clair, pour ceux qui ont encore une antenne râteau en bon état sur le toit, vous pourrez grâce à elle capter ces chaînes numériques.

weyland immobilier

APPARTEMENTS **A VENDRE** DANS RESIDENCES

du studio au F5

03 87 87 37 23

UNE SITUATION UNIQUE
EN PLEIN COEUR
DE LA VILLE DE
FORBACH

Toute la lumière sur une résidence d'exception

Arrivée du TGV. Création de l'IUT.
Rénovation du centre ville…
Forbach est une ville en mouvement.
Un nouveau visage se dessine.
Avec un nouveau concept d'habitat écologique,
la résidence LA FABRIQUE se veut l'image
de cette dynamique.

Ici tout confère à procurer un sentiment d'exclusivité

C'est pourquoi la résidence LA FABRIQUE offre aux propriétaires d'appartements, du studio au cinq pièces le meilleur de l'immobilier d'aujourd'hui en plein cœur de la ville haute. De grandes terrasses ensoleillées avec une vue dégagée, de larges ouvertures vitrées pour laisser entrer à flot la lumière, des volumes généreux, une architecture unique s'ouvrant sur des jardins tranquilles…

Des services à demeure

A la résidence LA FABRIQUE chaque propriétaire bénéficie de la présence d'un régisseur dont la fonction est large et diversifiée: prendre un message, assurer la maintenance de la résidence, veiller à la sécurité de chacun…

La résidence LA FABRIQUE : une valeur patrimoniale

Weyland Immobilier a réuni les meilleures compétences afin de faire de la résidence LA FABRIQUE une référence en matière de qualité de vie et de développement durable. Ainsi la résidence LA FABRIQUE s'inscrit dans les démarches de certification QUALITEL et HABITAT & ENVIRONNEMENT qui garantissent un habitat de qualité supérieur aux normes en vigueur, confortable, agréable à vivre en été comme en hiver, économe en énergie, pérenne et facile à entretenir…

Contactez nous dès maintenant pour découvrir en exclusivité la maquette, les plans et les prix des appartements disponibles.

Conception graphique : Studio GraFic 03 87 85 29 56
WI Sàrl RCS Sarreguemines 489046110
Illustrations à caractère d'ambiance

weyland immobilier

18, rue Poincaré I 57600 FORBACH
Tél. 03 87 87 37 23 I Fax. 03 87 85 57 24

CERTIFICATION HABITAT & ENVIRONNEMENT

CERTIFICATION QUALITEL

Hubert Siebenschuh change de cap

Après trente années d'activité politique, dont 18 à la Communauté d'Agglomération, l'élu de Metzing se retirera définitivement de la scène politique locale, à l'issue des élections municipales de mars prochain.

La commission Industrialisation.

Une page se tourne. Ou presque. Car dans quelques mois, après que les prochaines élections municipales aient délivré leur verdict, il sera l'heure pour Hubert Siebenschuh de passer la main au sein du Conseil Communautaire. L'actuel premier adjoint de la commune de Metzing, au sein de laquelle il fut maire lors de trois mandats, n'entrera plus en campagne ces prochaines semaines, mettant ainsi fin à sa carrière politique pour se consacrer à 100% à sa vie de retraité et de papy heureux. *« Je savais, à l'issue des dernières municipales de 2001, que ce serait mon dernier mandat. C'était convenu ainsi avec mon premier adjoint pour qu'il me succède en tant que maire,* confie M. Siebenschuh. *Je pense avoir fait ce que j'avais à faire. Je me suis toujours senti à l'aise au sein de la Communauté d'Agglomération et j'ai pris plaisir à travailler avec un personnel compétent et disponible. »* Professionnellement, sa carrière, entamée après un Brevet d'Enseignement Industriel en dessin et mécanique obtenu en 1959, s'est déroulée aux Industries de la Houille (qui plus tard deviendront successivement CDF Chimie, Orkem, Elf Atochem et enfin Total Petrochimicals et Arkema), en tant qu'agent des méthodes où il a notamment participé à la construction du vapocraqueur de Carling en 1970. Puis, à partir de 1990, il fut responsable de l'achat des prestations de service (sous traitance) dans l'usine. L'heure de la retraite sonnera en 1999.

Elu premier adjoint de Metzing en 1977, il fut premier magistrat de la commune de 1983 à 2001, avant de passer le relais à Fernand Meyer, l'actuel maire. *« On passe facilement 35 heures par semaine en mairie, surtout dans un petit village ou le maire a en charge tous les services, du technique à l'administratif. J'ai senti, en 2001, que je ne pouvais pas tout faire ou alors mal. Il fallait que je lâche quelque chose. J'ai fait le choix de la mairie. »* Tout en restant actif au sein de la municipalité en tant qu'adjoint aux Finances. C'est en 1983 qu'il fit son entrée au Conseil de District, d'abord comme conseiller puis comme 11e vice-président dès 1989. En 1995, avec l'arrivée de Charles Stirnweiss

Hubert Siebenschuh est l'actuel 5e vice-président de la Communauté d'Agglomération chargé de l'Industrialisation.

à la présidence du District, Hubert Siebenschuh fut nommé 5e vice-président chargé de l'Industrialisation. Il le restera en 2001, lors de la transformation du District en Communauté de Communes puis d'Agglomération. Il l'est pour quelques mois encore. Avant de tourner la page. Outre la vice-présidence, M. Siebenschuh aura été notamment le suppléant du Président de la Communauté d'Agglomération au sein de l'Ageme, trésorier par délégation auprès d'Alphea, représentant de la Communauté d'Agglomération au CLTS, à Moselle Développement, à Adielor, à Lorraine International, à la SEML, à CAP Entreprendre, au Comité Local d'Information et de Concertation de la Société Elysée Cosmétique, ou encore à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle. Mais aussi membre fondateur du Club des Dirigeants d'Entreprises du Technopôle Forbach Sud, membre de la commission départementale de coopération intercommunale et membre du Syndicat mixte du Strichbach. Mais c'est bien la vice-présidence à l'Industrialisation qui semble avoir marqué l'homme durant sa vie politique. « *De par ma profession et du milieu dans lequel j'ai évolué, on me l'a proposé assez naturellement, sans que j'en fasse une demande insistante. Je bénéficiais d'une bonne connaissance du tissu industriel mosellan et j'ai été en contact permanent avec de grandes sociétés françaises. C'était mon monde. »*

Son nouveau et unique monde, il va désormais le partager avec sa petite-fille, sa famille, son jardin mais aussi le tissu associatif puisqu'il officie comme secrétaire général à l'Association Départementale de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, Fédération où il siège au sein du Conseil d'Administration. En gardant toujours à l'esprit cette phrase qui l'aura touché durant un cours de management : « *Nous ne sommes pas ce que nous pensons être, ou croyons être, mais nous sommes ce que les autres pensent de nous.* » A bon entendeur...

Sophie Huber
tout Jeux tout flamme

Les tribulations d'une Stiringeoise en Chine. Cela pourrait être le titre des prochaines aventures de Sophie Huber, fierté de la Moselle-Est dans les eaux internationales de la natation. Celle qui « désire plus que tout » décrocher une première participation aux Jeux Olympiques de Pékin en août prochain s'entraîne pour cela... à Forbach. Retour aux sources.

Sa spécialité ? Le 800 m Nage Libre. C'est sur cette distance que la Stiringeoise vise une qualification pour les prochains Jeux Olympiques de Pékin.

Dernière ligne droite avant de toucher enfin à son rêve. Un rêve fou il y a encore quelques années, devenu aujourd'hui accessible. Sophie Huber est tout près de toucher du doigt son rêve : participer aux Jeux Olympiques de Pékin, qui débuteront le 8 août 2008 à 8 heures (superstitieux les Chinois !) Si proche et si loin à la fois. Car avant d'enfiler la tunique bleu blanc rouge flanquée des anneaux chers à Pierre de Coubertin, la Stiringeoise doit encore négocier un dernier virage lors des Championnats de France, à Dunkerque en avril prochain. Franchir une dernière étape en décrochant un chrono, Le chrono qui la qualifiera pour de joyeuses tribulations. *« C'est un vrai désir que d'aller aux Jeux,* révèle Sophie Huber, *un rêve de gosse auquel on n'ose croire le jour où l'on te dit qu'il peut devenir réel. Dans le même temps, je ne me prends pas la tête. J'ai conscience que cela ne sert à rien. »*

Il y a quatre ans, à peine majeure, la nageuse de Sarreguemines avait échoué à quelques dixièmes d'une qualification aux JO d'Athènes pour concourir sur 800 m nage libre. *« Les temps qualificatifs sur 400 et 800 m sont cette année dans mes cordes puisque je les ai déjà accomplis à plusieurs reprises ces derniers mois,* rassure Sophie Huber. *Ce qui ne m'exempte pas pour autant d'efforts à consentir. Le principal objectif, c'est le 800 m ! »* Des efforts, Sophie Huber en a déjà abattu, à grandes brassées. Trois ans que cela dure. Le prix à payer pour décrocher la lune. Un dur labeur imposé par une ambition affûtée, un appétit aiguisé. Membre de la "grande" équipe de France depuis 2004, Sophie Huber a déjà connu la consécration et un podium international avec une médaille de bronze au relais 4 x 200 NL lors des derniers championnats du Monde à Melbourne, record de France à la clé. Avec pour partenaire de jeu une certaine Laure Manaudou, sa rivale dans les compétitions nationales puisque ces demoiselles luttent dans la même catégorie. *« C'est une concurrence saine, on se sert l'une de l'autre pour progresser »*, confie Sophie.

15 kilomètres par jour

Une médaille de bronze, acquise au sein d'une équipe de France au sommet de son art, qui valait tout l'or du monde tant la Sarregueminoise en a bavé pour en arriver jusque-là, elle qui a connu autant de hauts que de bas malgré son jeune âge (22 ans). *« On doit désormais limiter tout stress*, insiste son entraîneur d'hier et d'aujourd'hui, Olivier Antoine. *C'est l'année des Jeux et tout le travail qu'elle fournira jusqu'à cette échéance sera basé sur ce qu'elle a vécu ces trois dernières années. Il n'y aura pas de nouveautés au niveau de la préparation. »* Pourquoi modifier les ingrédients d'une recette qui a su montrer qu'elle était savoureuse à souhait ? *« Même si sa marge de progression, est encore importante,* nuance Olivier Antoine. *Pour enrichir son potentiel, il faut qu'elle accepte d'aborder les choses qu'elle n'affectionne pas particulièrement à l'entraînement.»*

En attendant la jeune fille s'est engagée dans la dernière ligne droite, avec comme point d'ancrage Dunkerque et les "France" passage obligé avant les Jeux Olympiques de Pékin. Neuf mois d'une préparation certes devenue ordinaire mais pimentée, entre stages et compétitions avec l'équipe de France, ses obligations en club et des entraînements où les kilomètres à avaler vont défiler à vitesse grand V. Sans oublier les études et une licence en biologie à Metz que la Stiringeoise mène de front et doit boucler encore cette année. *« Je nage deux fois par jour avec en plus trois séances de musculation par semaine. On augmentera la cadence au fur et à mesure que le jour J approchera. »* Pour atteindre les 15 kilomètres de nage par jour, notamment lors du prochain stage à Font-Romeu en janvier. En attendant, si Sophie Huber est Stiringeoise de cœur (elle y habite toujours) et Sarregueminoise de bonnet, elle ne demeure pas moins Forbachoise de naissance et plus encore puisqu'elle s'y entraîne chaque matin de la semaine. *« Pour des question pratiques et sportives,* précise-t-elle. *Pratique car je suis tout près de chez moi, à Stiring. Sportive car la piscine de Forbach bénéficie d'un bassin de 50m ce qui n'est pas le cas de Sarreguemines où je me rends le soir pour une nouvelle séance. »* Forbach, qui aurait très bien pu être son club d'aujourd'hui. *« C'est en effet la piscine qui m'a vue la première fois mettre un orteil dans l'eau. Mais au début, je ne*

mettais qu'un orteil car j'avais peur de l'eau. Ce n'est qu'à l'âge de 7 ans que j'ai vraiment débuté la natation ». Avec pour professeurs François Parolin, maître nageur à Forbach et Luc Sancho, son entraîneur jusqu'à ses 10 ans, âge à partir duquel la Forbachoise est devenue Sarregueminoise. *« Je suis autant chez moi à Forbach qu'à Sarreguemines »*, clame Sophie. Une chose est sûre, au cas où la réussite serait au bout de l'effort, Forbach pourra, aussi, être fière de son enfant.

Sa fiche

Née le 26 novembre 1985 à Forbach. Taille : 1m75. Résidence : Stiring-Wendel. Club : CN Sarreguemines. Spécialités : 200 Nage Libre, 400 NL, 800 NL.

Palmarès 2006-2007 :

Médaille de bronze au 4 x 200 NL aux championnats du monde de Melbourne (record de France).

5e aux championnats du monde à Melbourne sur 800 NL.

11e aux championnats du monde à Melbourne sur 400 NL.

3ème aux championnats de France sur 400 et 800 NL.

1ère au 800 NL au Mare Nostrum de Canet en Roussillon.

6ème aux championnats d'Europe en petit bassin sur 800 NL.

Vice championne de France en petit bassin sur 800 NL.

A 22 ans, Sophie Huber a su se faire une bonne place au sein de l'équipe de France de natation. Un avenir en bleu qu'on lui souhaite grandissant.

Trois questions à ...

Benoît Savé, responsable de l'Espace Info Energie de Moselle

Représentant du CALM, Benoît Savé est en charge depuis quelques mois du développement de l'EIE dans le département. Il nous éclaire sur la naissance de la structure et sa gestion ainsi que sur le contenu de sa mission.

Journal de la Communauté d'Agglomération : De quelle manière est née ce concept d'Espace Info Energie ?

Benoît Savé : « Tout est parti de l'Ademe * qui, il y a une dizaine d'années, a décidé de scinder ses secteurs d'intervention, avec d'un côté les professionnels et de l'autre les particuliers. D'où cette idée de créer des Espaces Info Energie pour M. Tout le Monde. Il a ensuite fallu trouver des structures partenaires capables de soutenir ces structures. Aujourd'hui, un tiers des postes est aidé par l'Ademe, les deux autres étant soutenus par les collectivités et les partenaires financiers. Le soutien de l'Ademe se matérialise par la mise à disposition de documentations, la mise en œuvre de formations destinées aux agents des EIE ou encore la diffusion de supports de communication, brochures et autres plaquettes. Les collectivités nous mettent également à disposition des locaux pour nos permanences. La Communauté d'Agglomération de Forbach a rapidement affiché sa volonté de participer activement à ce mouvement. Le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle, enfin, avait envie de s'investir dans cette démarche après un appel du pied de l'Ademe.»

linium
l'esprit du meuble
Le Chêne à l'état pur
La finition huilée
valorise la pureté des formes et relève le caractère d'un bois noble aux tons chauds et aux nuances variées.
L'huile de lin
issue de la culture biologique protège et nourrit le bois tout en mettant en avant sa beauté naturelle.
Le traitement à l'huile donne au meuble le contact franc et agréable avec la matière
monsieur Meuble
Laissez-vous tenter...
STIRING-WENDEL
120, rue Nationale
03 87 87 41 85
Garantie qualité
Scherer
SAINT-AVOLD
ESPACE PATTON
03 87 29 90 00

Journal de la Communauté d'Agglomération : Quelle est la vocation de l'EIE ?

Benoît Savé : « Nous sommes là pour conseiller les gens, les aider à comprendre quel est l'impact de leur habitation sur l'environnement et de quelle manière ils peuvent maîtriser leur consommation en énergie. On a tendance aujourd'hui à s'intéresser davantage aux équipements permettant de faire des économies de chauffage qu'à l'isolation thermique de sa maison. Nous apportons ainsi une information neutre et objective pour guider l'usager vers une utilisation rationnelle de l'énergie avant même de parler des énergies renouvelables. L'objectif est de faire le point sur l'aménagement de l'habitation, le chauffage, l'eau chaude domestique, l'isolation de l'habitation. Nous pouvons également aider les personnes qui le désirent dans leur démarche administrative, notamment pour les demandes de subvention ou les crédits d'impôts auxquels elles peuvent prétendre. »

Journal de la Communauté d'Agglomération : A quel public l'EIE est-il destiné ? Et quelles sont les questions les plus fréquemment posées ?

Benoît Savé : « A tout le monde, sans distinction, locataire ou propriétaire. L'état d'esprit dans lequel les gens viennent nous voir, généralement, est résolument tourné vers du concret, c'est-à-dire avec un projet en tête, de construction ou de rénovation. Dans le cadre d'une construction neuve HQE (Haute Qualité Environnementale), il faut par exemple s'atteler à l'orientation du bâtiment, à définir les apports gratuits d'énergie, au type de chauffage le moins énergivore possible, le type d'isolation ou la ventilation. Pour ce qui est des interrogations, il y en a une qui revient souvent : « J'ai une facture élevée de chauffage, comment faire pour la réduire ? » La meilleure réponse se trouve parfois sur le terrain puisque, en complément de nos conseils, nous organisons deux fois par an des visites chez des personnes ayant investi dans des installations permettant de maîtriser leur consommation en énergie. »

Deux permanences ont lieu les deuxième et quatrième lundis de chaque mois, de 10h à 12h, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France, 110 rue des Moulins à Forbach.

Les conseillers des Espaces Info Energie de Lorraine sont également à votre écoute du lundi au vendredi de 13 h 30 à 19 h 00 au numéro Azur : 0 810 422 422 (prix d'un appel local).

** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ses missions sont de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.*

Qu'est-ce qu'un Espace Info Energie ?

Afin de faciliter l'accès à l'information des particuliers sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, il a été décidé de mettre en place le Réseau INFO-> ÉNERGIE. Développé fin 2000 par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), en partenariat avec les collectivités locales, ce réseau s'appuie sur des associations et organismes à but non lucratif qui fournissent au grand public des informations de qualité sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Ainsi, la Communauté d'Agglomération de Forbach, l'un des sites pilotes pour le département de la Moselle avec Rombas et Cattenom, accueille l'Espace Info Energie (EIE) dans ses locaux. L'animation de cet espace a été confiée au Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM).

Pour rappel, les Espaces Info Energie sont des lieux où le grand public peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ainsi que des conseils dans les cas simples ne nécessitant pas une étude particulière.

Ce service d'information et de conseil mis à la disposition du public est gratuit. Dans chaque Espace Info Energie, des spécialistes vous informent et vous conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement : quels sont les gestes simples à effectuer, quel type d'équipement choisir, quelles sont les aides accordées et les déductions fiscales… Par exemple, si vous souhaitez installer chez vous des panneaux solaires, des conseils vous seront donnés sur l'adaptation d'une telle installation à votre domicile, sur les conditions d'implantation et une aide vous sera également proposée, si votre situation fiscale le permet, dans l'optique d'une demande de subventions ou d'aides financières. Fin 2006, le réseau français comptait 175 Espaces INFO->ÉNERGIE et 330 conseillers à temps plein. Depuis leur lancement en 2000, plus de 540 000 ménages ont été conseillés en direct et plus de 2 millions de personnes sensibilisés lors de manifestations.

Mémo-liens

Quelques liens vers des sites Web à découvrir pour en savoir plus sur les petits gestes qui font de grandes choses pour l'environnement et votre portefeuille :

www.eco-calculette.fr
www.consodurable.org
www.ademe.fr: le site de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
www.eie-lorraine.fr: le site de l'Espace Info Energie.
www.guide-topten.com: le classement écologique des appareils économes en énergie.
www.logement.gouv.fr: le site qui vous renseignera sur les crédits d'impôts.
www.anah.fr: le site de l'Agence nationale de l'habitat.

suite au dos ➜

Ce qu'il faut savoir sur... les crédits d'impôts*

Tout contribuable, qu'il soit propriétaire occupant, locataire, usufruitier ou occupant à titre gratuit, qui supporte, pour son habitation principale, des dépenses d'équipements est susceptible de bénéficier d'un crédit d'impôt. La loi de finances pour 2005 a créé un crédit d'impôt dédié au développement durable et aux économies d'énergie afin de contribuer à l'effort national de réduction des gaz à effet de serre et de maîtrise de l'énergie consommée.

Le crédit d'impôt est une disposition fiscale qui permet aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique portant sur leur résidence principale. Si ce crédit d'impôt est supérieur au montant de l'impôt dû, l'excédent est remboursé au ménage, c'est le cas notamment des ménages ne payant pas d'impôt.

Le crédit d'impôt peut financer de 15% à 40% les dépenses d'équipements ou matériaux labellisés (fenêtres, équipements de chauffage, matériaux d'isolation des murs, de la toiture ou des planchers...) payées entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2009.

Ainsi, pour une chaudière à basse température, le taux de crédit d'impôt est fixé à 15 % et s'applique aux habitations principales achevées depuis plus de 2 ans. Idem pour les chaudières à condensation, les matériaux d'isolation thermique et les appareils de régulation et de programmation mais là le taux du crédit d'impôt s'élève à 25%. Enfin, le taux du crédit d'impôt est porté à 40 %, si ces équipements sont installés dans un logement achevé avant le 1er janvier 1977 et que les installations sont réalisées au plus tard le 31 décembre de la deuxième année qui suit celle de l'acquisition du logement. Concernant les équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable et les pompes à chaleur, le taux du crédit d'impôt est de 50% pour des habitations principales neuves ou anciennes. Dans tous les cas, le coût de la main d'œuvre n'est pas pris en compte.

Concrètement, cela peut donner quoi ? Dans le cas d'une installation d'un chauffe-eau solaire individuel de l'ordre de 4 000 € (équipement à 2900 € et installation), le crédit d'impôt ne prendra en compte que le coût du matériel, c'est-à-dire 2 900 €, bénéficiant d'un taux de 50 %. Le montant du crédit d'impôt est donc calculé ainsi : 2 900 € x 50 % = 1 450 €. Coût net de l'opération pour l'usager : 4 000 € - 1 450 € = 2 550 €.

Mais au fait comment faire pour en bénéficier ! La démarche administrative à suivre se résume par le seul fait de remplir une ligne sur sa déclaration d'impôt et de joindre une copie de la facture de l'entreprise ayant fourni matériaux et équipements et évidemment réalisé les travaux. Quoiqu'il en soit, le montant des dépenses pris en compte ne peut dépasser, pour une même résidence et pour la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2009 la somme de 8 000 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée, 16 000 € pour un couple marié ou lié par un PACS soumis à imposition commune.

** Source : ADEME*

Projet d'extension de la déchetterie de Stiring : Début des travaux en janvier

Afin de répondre aux exigences du service, la réhabilitation et l'extension de la déchetterie de Stiring-Wendel étaient nécessaires. Les travaux démarreront en février.

Manque de place, vétusté du site, la déchetterie de Stiring-Wendel ne répond plus pas aux besoins actuels. D'ici quelques semaines, le site aura fait peau neuve. Afin de répondre aux exigences du service, il est en effet prévu, au cours du premier trimestre 2008, de procéder à la réhabilitation et l'extension de la déchetterie de Stiring-Wendel, qui accueille les habitants de Stiring et ses quartiers mais également les habitants de Schoeneck et de Spicheren Brême d'Or.

Le projet présente les caractéristiques suivantes : maintien d'une séparation entre les espaces réservés respectivement aux usagers et à la logistique, davantage d'équipements, huit quais et quatorze emplacements pour les bennes (ce qui permettra notamment la mise en place des bennes à bois qui manquaient jusqu'à maintenant), de nouveaux locaux pour le gardien et des lieux de stockage plus denses pour les DMD (Déchets Ménagers Dangereux), les huiles et les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques). Une emprise est également réservée pour la réalisation d'une maison de gardien (projet en bois cordé).

Le dimensionnement sera mieux adapté, l'extension côté nord ayant pour vocation d'améliorer le fonctionnement du site en rendant plus commodes la circulation des véhicules légers (entrée et sortie distinctes) et les manœuvres des camions. Le montant des travaux s'élève à 380 000 € HT. Le chantier, qui débutera en février, devrait durer trois mois. Pendant ces travaux, la déchetterie sera fermée au public, ce dernier étant redirigé vers les sites les plus proches selon les communes d'origine. Les usagers seront informés préalablement de la déchetterie où ils devront se rendre durant les travaux.

● **Pour plus d'infos, renseignements sur Internet www. agglo-forbach.fr ou le numéro vert 0 800 201 419 (appel gratuit).**

DECHETTERIE
INTERCOMMUNALE
STIRING-WENDEL
AIRES D'OUVERTURE
Horaires d'hiver (16 sept. - 14 mars)
Lundi 14h - 17h
Mardi 13h - 17h
Mercredi 9h - 12h 13h - 17h
Jeudi 9h - 12h 13h - 17h
Vendredi 9h - 12h 13h - 17h
Samedi 9h - 12h 13h - 17h

Le recyclage des déchets en bande dessinée

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France organise durant cette année scolaire un concours de dessin, destiné aux classes de 6e. Les collèges participant au concours sont: Nicolas-Untersteller de Stiring-Wendel, Robert Schuman de Behren-lès-Forbach, Hérapel de Cocheren et Louis Armand de Petite-Rosselle. Ce concours consiste à créer une bande dessinée avec pour thème, le recyclage des déchets et pour ambition de permettre aux enfants de prendre conscience, de façon ludique et pédagogique, des moyens qu'ils possèdent, à leur niveau, en faveur de la protection de l'environnement. À tous nous leur souhaitons beaucoup d'imagination et de créativité.

Triton, futur héros d'une bande dessinée consacrée au recyclage des déchets.

RAPPEL

La collecte des pneus arrêtée depuis le 1er octobre en déchetterie

Depuis le 1er octobre dernier, le dépôt de pneus n'est plus autorisé en déchetterie. Il s'avère que les stocks ramenés en déchetterie tendent à augmenter et qu'il n'est plus possible de les gérer dans des conditions acceptables. Avec la mise en place de la filière nationale gérée par ALLIAPUR, chaque revendeur de pneus est tenu de reprendre gratuitement les pneus usagers en cas de remplacement. C'est le principe du "1 pour 1" dont le financement est assuré par une taxe incluse dans le prix d'achat de chaque pneu.

La Communauté d'Agglomération, partenaire de l'Institut Européen de l'Ecologie

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France agit pour assurer le développement durable de notre cadre de vie. C'est ainsi qu'elle a prêté son concours à la réalisation d'un film dédié au climat, destiné aux plus jeunes puisque le DVD sera notamment diffusé dans les établissements scolaires de l'académie de Metz-Nancy. Un projet initié par l'Institut Européen de l'Ecologie, présidé par Jean-Marie Pelt et la Fédération Européenne de recherche sur l'écologie de la personne et ses aspects sociaux, la FEEREPAS. La remise officielle de ce film s'est déroulée le 5 décembre dernier dans les locaux de la Communauté d'Agglomération en présence notamment du Professeur Jean-Marie Pelt, bien connu pour son action en faveur de la protection de l'environnement et le développement durable et Charles Stirnweiss, Président de la Communauté d'Agglomération de Forbach. Une matinée au cours de laquelle a également été remis et présenté officiellement le Référentiel sur le développement durable, un document édité par l'Institut Européen de l'Ecologie, sorte de feuille de route destinée aux entreprises et aux collectivités locales.

Le DVD sur le thème du climat sera notamment diffusé dans les établissements scolaires de l'académie de Metz-Nancy.

« La sécurité, c'est dans la boîte jaune »

Un nouveau dispositif d'élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
pour les personnes en automédication
LA SÉCURITÉ, C'EST DANS LA BOÎTE JAUNE
QUI EST CONCERNÉ PAR CE DISPOSITIF ?
Toutes les personnes en automédication sont concernées par ce service.
Il s'agit par exemple :
• des diabétiques,
• des insuffisants rénaux et/ou respiratoires,
• des porteurs de virus (herpès, hépatite, sida),
• et toutes personnes réalisant des tests à domicile.
QUELS DÉCHETS METTRE DANS LA BOÎTE JAUNE ?
Les piquants-coupants-tranchants : seringues, piqûres, aiguilles... et les déchets dits mous : compresses, tissus et coton souillés.
SIMPLE, GRATUIT, ANONYME
LIMITE DE REMPLISSAGE
sydème

Un nouveau dispositif d'élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, les DASRI, doit faire son apparition dès le début d'année.

Le Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets de Moselle-Est (Sydeme) avait lancé il y a deux ans une étude visant à définir les différentes solutions d'élimination des seringues et autres déchets issus des activités de soins médicaux. Un sérieux problème compte tenu des dangers d'infection et de contamination engendrés par ce type de déchets pour les employés des centres de tri (déchets que l'on retrouvait éparpillés dans les sacs de tri jaunes dédiés aux recyclables), le personnel chargé de la collecte mais également les proches des malades.

Un problème que le Sydeme a pris à bras le corps pour, aujourd'hui, proposer une solution par la mise en place d'un nouveau dispositif d'élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, les DASRI, dès le début d'année.

Concrètement, de quelle manière cela va-t-il se présenter ? Une boîte jaune va être mis à la disposition des personnes en automédication : les diabétiques, les insuffisants rénaux et/ou respiratoires, les porteurs de virus ou toutes personnes réalisant des tests à domicile. La première boîte sera distribuée gratuitement par les pharmaciens participants. Les DASRI sont en fait tous les objets piquants, coupants ou tranchants comme les seringues, les piqûres ou les aiguilles ainsi que les déchets mous comme les compresses et autres cotons souillés. Ces boîtes ont été conçues de telle sorte qu'elles bénéficient d'une ouverture temporaire spécifique et d'une fermeture définitive sécurisée. Un numéro d'identification, attribué à chaque boîte jaune, permet de garantir la traçabilité tout en conservant l'anonymat. Une fois pleine, la boîte jaune est tout simplement à rapporter dans l'un des points de collecte répertoriés dans le territoire qui vous concerne, à savoir les six déchetteries de la Communauté d'Agglomération de Forbach. Une boîte vide sera alors remise en change de la boîte pleine. Une campagne de communication interviendra dans les prochaines semaines par l'intermédiaire de brochures et d'affiches dans les lieux concernés, avec pour slogan « La sécurité, c'est dans la boîte jaune ».

Allons faire un tour au centre de tri...

Afin de renforcer les actions de sensibilisation à l'environnement, au tri et au recyclage des déchets, le Sydeme encadre les visites du centre de tri de Sainte-Fontaine tout au long de l'année. Les visites s'adressent à des écoles élémentaires et primaires (cycle 3 : essentiellement les classes de CM1 et CM2), à des collèges ainsi qu'à d'autres groupes curieux de découvrir le parcours des déchets recyclables depuis leur arrivée jusqu'à leur conditionnement.

Les visites, d'une durée de 1h30 à 2h, sont réalisables tous les jours sauf le vendredi après midi et le week-end. Les collectivités membres du Sydeme co-organisent ces visites, dont le nombre maximum de participants s'élève à 55 personnes, accompagnateurs compris. Le circuit de visite, calqué sur le cheminement des déchets, est rythmé par neuf points d'arrêt matérialisés par une signalétique claire et adaptée.

Pour une visite sécurisée du site, tous nos visiteurs, enfants et adultes, seront revêtus de baudriers. Des audioguides, ergonomiques et faciles d'utilisation, permettront à chacun de profiter de toutes les explications. Le Sydeme se propose de prendre en charge les déplacements des écoles présentes sur son territoire et d'affréter les autocars durant l'année 2007/2008, dans la limite des disponibiltés de visite du site.

Plus d'infos sur le site Internet du Sydeme, www.sydeme.fr

Tritotem, le tri comme emblème

Le Sydeme vient d'organiser, en partenariat avec ses intercommunalités adhérentes et Eco-Emballages, un jeu concours d'arts plastiques, Tritotem, ouvert à toutes les classes de CM1 et CM2 présentes sur le territoire du syndicat. A cette occasion, les élèves ont été invités à devenir de jeunes artistes en créant un totem uniquement à partir de déchets recyclables. Déformer, compresser, jouer avec les formes et les couleurs des déchets recyclables... autant de possibilités pour donner vie à nos emballages et de créer le plus beau totem du Sydeme. Les quatre plus beaux seront récompensés. En guise de cadeaux, des sorties (le Bioscope à Ungersheim, le Vaisseau à Strasbourg, le Parc animalier à Rhodes) et des jeux à thématique environnementale sont à gagner. Rendez-vous courant mai 2008 pour découvrir les oeuvres réalisées dans notre prochain numéro.

Alsting
Un City Stade pour les jeunes

Les jeunes ont leur terrain multisports.

Suite à une demande croissante des jeunes du village qui réclamaient un emplacement leur permettant de pratiquer leurs activités de loisir, comme c'est le cas dans d'autres communes, la municipalité a décidé d'aménager une aire de jeu au centre du village. La solution a consisté en la création d'un City Stade, situé à côté de l'école primaire. Un emplacement qui a été retenu pour trois raisons. La première était de répondre favorablement à la demande des jeunes qui souhaitaient que l'implantation du terrain multisports se fasse au centre du village. Seconde raison : Permettre aux enseignants d'utiliser facilement la structure pour les heures obligatoires d'éducation physique. Enfin, en faire profiter les enfants à l'occasion des manifestations qui sont susceptibles d'être organisées au Clos du Verger, juste à côté du City Stade, qui plus est situé à l'écart de toute circulation.
Coût de l'opération : 74 000 €.

Cocheren
La forêt de Ditschviller se refait une beauté

En 2000, la commune de Cocheren a fait l'acquisition de la forêt de Ditschviller, propriété des Houillères du Bassin de Lorraine. Cette forêt est unique de par sa situation d'enclave boisée dans la ville. Ce massif, véritable poumon vert de la Cité Belle-Roche et du milieu urbain environnant, verra au-delà d'une gestion forestière traditionnelle menée par l'O.N.F., le renforcement de sa vocation d'accueil touristique, de détente et de loisirs. Il s'agit essentiellement de créer des liens entre la forêt et son territoire, de gérer le peuplement forestier dans un contexte de sensibilité paysagère forte et d'aménager le massif pour l'accueil du public en mettant en valeur les atouts naturels du site et en donnant une logique aux cheminements. Sont ainsi prévus le calibrage des cheminements, le renforcement des accès avec des éléments empêchant l'intrusion des véhicules à moteur, la mise en œuvre d'un sentier découverte intitulé *"Des arbres de nos forêts"*, la construction d'aires de repos et d'un point de vue sur la vallée de la Rosselle. Ces aménagements viendront harmonieusement compléter les espaces de la Coulée Verte et l'opération requalification des berges de la Rosselle avec la création de la piste cyclable entre Freyming-Merlebach et Forbach.

Calibrage des cheminements, renforcement des accès avec des éléments empêchant l'intrusion des véhicules à moteur ou encore mise en œuvre d'un sentier découverte intitulé "Des arbres de nos forêts", la forêt de Ditschviller voit sa vocation d'accueil touristique, de détente et de loisirs renforcée.

Sur ces bases, la réalisation du projet a été confiée à la société JMP Concept, et au terme de l'appel d'offre, les travaux, ont été attribués à la S.G.B. pour un montant TTC de 133 000 €. La commune a obtenu une subvention de l'Etat, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire d'un montant de 10 000 € (réserve parlementaire), ainsi qu'une subvention de la Région Lorraine au titre du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité d'un montant de 20 847 €. Les travaux sont actuellement en cours.

Hommage aux frères Lerond

Le 7 octobre dernier, au foyer Robert Schuman, s'est tenue la cérémonie rendant hommage aux frères Lerond, illustres poètes natifs de Cocheren. Leur talent, depuis longtemps oublié, fut à nouveau affiché au grand jour. Henri et Théodore ont, une fois encore, connu un grand succès, égal à celui d'autrefois, grâce à leur village qui a tenu à les mettre à l'honneur.
La première partie de l'après-midi fut consacrée à la présentation de la vie des frères Lerond et leurs poèmes par Michel Sirey et les élèves de l'école primaire *Les Frères Lerond*. Celle-ci fut entrecoupée par la chorale Sainte-Cécile venue interpréter les textes des frères Lerond mis en musique par François Kondolff, lui aussi enfant de Cocheren, et par une démonstration de danses folkloriques, exécutée par la Ronde des Liserons de Hundling. En deuxième partie c'est le patrimoine culturel qui a été mis en avant avec la lecture de contes en francique par l'association Gau und Griis, ainsi que des poèmes et des récits en Platt lus par Jeanne Muller, 87 ans, Suzanne Rouget et François Summa.
A l'origine de cette idée, la commission de la Communication et des Affaires Culturelles de la ville animée par Aloyse Freyberger. Une journée qui permet aux frères Lerond de retrouver leur succès d'antan et bien évidemment de savoir qui ils étaient. Jean Bernard Martin, le maire, est satisfait de cette initiative : *« C'est une bonne idée que de mettre à l'honneur les frères Lerond ainsi que notre ville, car ces poètes n'ont cessé de vanter ses mérites et ses beautés dans leurs textes. Et c'est également l'occasion pour le public et pour les Cocherennois de connaître ces anciens et célèbres habitants de Cocheren. »*

Démonstration de danses folkloriques, chants chorals, lecture de poèmes, les frères Lerond on eu droit à un bel hommage.

Forbach

La modernisation du centre-ville se poursuit

Pour conserver son dynamisme au centre-ville et même l'accentuer, la Ville de Forbach a entrepris depuis deux ans d'importants travaux de modernisation. Cette opération d'aménagement urbain se traduit par une évolution notable de l'environnement mais aussi de l'image de la ville.

Le contraste entre ce qui existait auparavant et ce qu'est devenu le centre-ville est saisissant.

Voilà plusieurs années que le centre-ville de Forbach est en mutation et fait l'objet de chantiers conséquents. L'aménagement de la ZAC-Ville Haute, en lieu et place d'une friche urbaine de 3,5 hectares, avait constitué le point de départ de cette initiative visant à conforter Forbach dans son rôle de pôle commercial et de services. Concrètement, 180 nouveaux logements et de nombreuses cellules commerciales ont vu le jour alors même que s'implantaient de multiples activités tertiaires. 170 places de stationnement en cœur de ville ont complété l'opération. 2008 verra démarrer une seconde tranche avec la réalisation du projet privé de la résidence *« La Fabrique » et du « 22, Poincaré »* correspondant à la mise sur le marché de 68 logements supplémentaires ainsi que de surfaces commerciales.

Changement d'aspect

Parallèlement, la Ville a entamé un vaste projet de rénovation de l'espace urbain. Après la création du giratoire de la rue de l'Eglise, l'aménagement de la rue de la Chapelle et l'extension du parking du Val d'Oeting, la Ville a entrepris, en plusieurs tranches, la modernisation de la rue Nationale, dans la partie qui n'était pas piétonnière, ainsi que des rues adjacentes. Le changement est impressionnant. Visible dès 2006, le contraste entre ce qui existait auparavant et ce qu'est devenu le centre-ville est saisissant. De nouvelles dalles d'un ton clair, des plantations d'arbres, des espaces réservés aux terrasses, une fontaine, de nouveaux lampadaires transforment l'espace en profondeur, le rendant plus chatoyant et plus convivial. Cette modernisation s'avérait indispensable pour maintenir l'attractivité de la ville centre. Visiblement, le parti d'aménagement retenu trouve un écho positif chez tous ceux qui fréquentent cet espace. La cohérence du projet se retrouve aussi dans la liaison entre ce chantier et celui de la gare. Trait d'union entre les deux, la rue de la Gare. Elle aussi a été entièrement rénovée comme l'ont été auparavant, par la Communauté d'Agglomération, le parvis de la gare et ses abords.

Une stratégie cohérente créatrice de nouvelles activités

Pour autant, l'opération de modernisation n'est pas achevée. Il faut encore la poursuivre en direction du Carrefour de Schoeneck, suite logique du chantier en cours. L'aménagement futur de la partie Est de la gare, véritable friche urbaine, ainsi que, au Nord, de la rotonde où un nouveau parking de 450 places doit trouver sa place, contribuera également à transformer le centre-ville et à faire évoluer l'image de Forbach. Un plus au regard de la desserte quotidienne de la gare par le train à grande vitesse. Cette stratégie cohérente de développement doit, bien évidemment, se traduire par l'accueil de nouvelles activités, notamment tertiaires, créatrices d'emplois. Cette vaste opération concerne par conséquent tous les Forbachois comme l'ensemble de l'agglomération. Un cœur de ville dynamique, jouant parfaitement son rôle moteur, profite à tous.

Metzing

Un nouveau terrain d'entraînement pour les footeux

En complément du City Stade, du hangar et des parkings, la commune vient de passer à la phase de réalisation d'un terrain d'entraînement.

En complément du City Stade, du hangar et des parkings, la commune vient de passer à la phase de réalisation d'un nouveau projet, également situé dans cette "Zone de Sports et Loisirs Nord", avec la réalisation d'un terrain d'entraînement. Mandatée par la commune, l'entreprise Klein de Diebling a procédé aux travaux de terrassement de cette plate forme, d'environ 72 ares (décaissement, apport de terres, compactage, nivellement…) à la satisfaction générale. Courant octobre, après les travaux de terrassement, cette surface a été ensemencée par les membres du Football Club et 450 kg de semis de gazon ont été nécessaires, pour l'ensemble du terrain.

Afin de rendre opérationnel ce terrain, il reste encore quelques équipements à poser, comme les poteaux de buts, le traçage des lignes, ainsi qu'un point d'éclairage.

Mais avant d'effectuer ces travaux complémentaires, il faut attendre que la nature fasse son œuvre, et on peut raisonnablement estimer que ce terrain d'entraînement ne sera pas opérationnel avant la saison 2008-2009. A ce moment là, le FC Metzing et les équipes de Jeunesse 2000, possèderont un outil supplémentaire, qui leur permettra de pratiquer leur sport favori, dans des conditions optimales. Avec ce terrain d'entraînement, la commune aura achevé son programme de travaux dans cette "Zone de Sports et Loisirs Nord", et va se tourner désormais vers la "Zone de Loisirs Sud", avec l'aménagement de l'étang communal.

NOUVEL ESPACE
Optic 2000
à FORBACH
Optic 2000
Optic 2000
CHOIX - QUALITE - SERVICE
2ème PAIRE GRATUITE* POUR TOUS
* voir conditions au magasin
31, rue Nationale
57600 FORBACH
Tél : 03 87 88 07 28 - Fax : 03 87 87 95 36
26, rue St François
57350 STIRING-WENDEL
Tél : 03 87 87 51 45 - Fax : 03 87 87 72 23
patrick.dillenseger3@wanadoo.fr

Nousseviller St Nabor

Un columbarium aménagé au cimetière communal

Après la création d'un columbarium à Cadenbronn, il y a plus de dix ans, la nécessité d'un espace cinéraire sur le cimetière de Nousseviller est devenue pressante. La commune vient de créer cet espace composé d'un premier columbarium de neuf cases, d'un jardin du souvenir et d'une table de desserte. L'aménagement paysager a été prévu pour la mise en place d'un deuxième columbarium de type horizontal prévoyant douze cases. La première phase comprendra ainsi 21 cases, l'ensemble étant prévu dans une partie du cimetière permettant une extension ultérieure plus importante s'intégrant dans l'existant. Le coût du columbarium mis en place par Sté CIMTEA de St Avold est de 12 300 € TTC, auquel il faut ajouter l'aménagement des plateformes réalisées par Schouller Construction pour un montant TTC de 8 400€. Le prix de la concession a été fixé à 900 € pour 30 ans. Depuis son achèvement, une première case est occupée par les cendres de la regrettée Sophie Benvenuti, décédée à l'âge de 30 ans, bien connue de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de Forbach, dont elle était employée au service communication.

La nécessité d'un espace cinéraire sur le cimetière de Nousseviller est devenue pressante.

Oeting

Travaux d'assainissement rue Général de Gaulle

Pour la mise en conformité de l'assainissement rue Général de Gaulle, les travaux ont débuté le 15 octobre dernier pour une durée de quatre mois.

Les effluents domestiques et les eaux pluviales du secteur passent à travers les propriétés privées pour rejoindre les collecteurs des rues des Jardins et des Fleurs. Pour la mise en conformité de l'assainissement de la zone, la commune a entrepris une phase de travaux conséquente. Ainsi, 127 m linéaires de canalisation diamètre 400 ont été posés ainsi que six tampons de regard diamètre 1000 et dix boîtes de branchement individuelles pour les riverains. Les travaux, qui ont débuté le 15 octobre dernier, devraient s'achever d'ici mi février. Coût de l'opération : 64 402 € HT financés à hauteur de 15% par le Conseil Général de la Moselle, le reste étant à la charge de la commune.

Schoeneck

La bourse aux jouets fait le plein

Pour la douzième année consécutive, l'Amicale du Personnel communal a organisé sa désormais traditionnelle bourse aux jouets.

Pour la douzième année consécutive, l'Amicale du Personnel communal de Schoeneck a organisé sa désormais traditionnelle bourse aux jouets, le 18 novembre dernier, dans les locaux du centre socio-culturel.

Une centaine d'exposants étaient présents, très satisfaits de l'organisation de cette journée. Les objets mis en vente allaient des jouets, aussi divers soient-ils, aux vêtements pour enfants.

Les différents organisateurs dont la Présidente, Béatrice Bour, ont exprimé leur contentement d'avoir pu contribuer, l'espace d'une journée et en prélude aux fêtes de fin d'année, au bonheur d'autant de personnes.

Cantine scolaire : un vif succès

Pour sa première année de fonctionnement, la cantine scolaire remporte un franc succès ! En effet, une vingtaine d'élèves des écoles maternelles et primaire y sont accueillis, chaque jour. Le prix du repas est fixé à 5,50 €. Les repas sont pris au sein des locaux du lycée Condorcet de Schoeneck, avec lequel une convention d'hébergement a été souscrite.

Nicole Pawliczak, directrice du centre de loisirs sans hébergement, aidée d'employés communaux, accompagne les enfants chaque jour et les éduque, dans le cadre du Programme National Nutrition-Santé (PNNS), à manger équilibré : chaque repas se compose d'une entrée, d'un plat composé de viande ou de poisson, de féculents et de légumes, d'un produit laitier, d'un morceau de pain et d'eau.

Les parents, nombreux à travailler, se voient ainsi aidés, pour une petite partie bien sûr, dans leur mission d'éducation alimentaire. D'autant que, d'après les enfants : *« C'est bon à la cantine ! »*. Souhaitons-lui donc une longue continuation !

Autre action éducative, l'accueil périscolaire : le matin de 7h45 à 8h30 avant l'école, après le repas de midi et avant la reprise des cours de l'après-midi et l'aide aux devoirs organisée chaque soir de 16h30 à 18h, toujours assuré par Nicole Pawliczak.

Enfin, toujours en adéquation avec le PNNS (Programme National Nutrition-Santé), les écoles ont remis au goût du jour les traditionnels goûters d'antan incluant, hebdomadairement, la consommation de lait et d'un produit céréalier.

Aider les enfants à manger équilibré, telle est l'une des missions de la cantine scolaire.

Spicheren

Maison forestière intercommunale : 50 ans déjà !

Une photo du 18 octobre 1979. On reconnaît, de gauche à droite :
Robert RISOVICS, garde forestier - Bernard WARING, maire d'Alsting, vice-président - Rigobert LONSDORFER, adjoint au maire de Spicheren - Lucien FRITZ, maire de Kerbach - Frédéric STIRN, Chef de District de l'O.N.F. - Bertrand MALICK, adjoint au maire de Spicheren - Alfred REIFF, maire de Spicheren, président - Marcel PHILIPP, maire d'Etzling.

Par arrêté préfectoral en date du 6 octobre 1953, il a été institué, entre les communes d'Alsting, Kerbach, Etzling, Behren-lès-Forbach et Spicheren, un Syndicat intercommunal dénommé *« Syndicat intercommunal d'édification et d'entretien de la maison forestière intercommunale »*. Le siège du Syndicat, formé pour une durée de 99 ans, avait été fixé à la mairie de Spicheren.

Il est administré par un Comité composé des maires des communes concernées. Depuis sa création jusqu'à nos jours, c'est le Maire de Spicheren qui en est le président et le Maire d'Alsting le vice-président.

C'est à l'issue de la réunion du 7 mai 1955 que le Comité décida de charger M. Rietsch, architecte à Forbach, d'élaborer un projet de construction d'une maison forestière intercommunale, en bordure du Giffertwald à Spicheren (aujourd'hui rue des Montagnes) pour un budget de 9 050 000 francs (anciens). Le Comité vote un emprunt de 9 millions de francs (anciens) remboursable en 9 annuités par les communes du Syndicat au prorata de leur superficie forestière, soit 33,12 % pour Spicheren (150,89 ha).

L'inauguration a eu lieu le 30 mai 1957, sous la présidence du sous-préfet de Forbach et en présence du sénateur-maire de Forbach de l'époque, Jean-Eric Bousch, des responsables des Eaux et Forêts, des conseillers municipaux des cinq communes adhérentes du Syndicat, des curés des paroisses d'Alsting, Etzling, Kerbach et Spicheren.

La compétence du Syndicat se limitait, depuis sa création, à l'édification et à l'entretien de la maison forestière. Le 18 décembre 1984, le Comité décide d'étendre cette compétence à l'acquisition et la gestion d'équipements communs nécessaires aux Services techniques des communes membres. Désormais, le Syndicat prend le nom de "Syndicat intercommunal pour l'entretien de la maison forestière, l'acquisition et la gestion d'équipements communs".

La maison forestière intercommunale de Spicheren fête ses 50 ans

Dans la foulée de sa décision de modifier les statuts, le Comité décidait d'acquérir, au prix de 120 000 F un camion-nacelle destiné à l'entretien du réseau d'éclairage public des cinq communes concernées. Il avait été décidé, d'une part, que les frais d'acquisition et d'entretien de l'engin seraient supportés à parts égales par les communes d'Alsting, Behren et Spicheren et, d'autre part, que les communes d'Etzling et Kerbach paieraient une location horaire.

Or, à la première utilisation, il s'est avéré que le camion présentait de nombreux défauts, notamment sur le système de freinage et sur un des bras de la nacelle. La commune de Behren décida alors de ne plus participer au financement. Le vendeur refusait de reprendre l'engin, mais devant la menace d'un dépôt de plainte, acceptait de verser au Syndicat, en dédommagement, une indemnisation de 50 000 F couvrant, entre autres, le coût des réparations déjà engagées. Les frais de fonctionnement étant trop élevés pour les seules communes d'Alsting et de Spicheren, le Comité mit le camion en vente. C'est la Société Thépault de Jouy-aux-Arches qui en a fait l'acquisition pour la somme de 75 000 F.

Depuis cette expérience malheureuse, le Comité s'est limité par la suite, pour l'essentiel, à entretenir la maison forestière occupée, à titre gracieux, par le garde forestier, puis à fixer le prix du stère de bois et enfin à mettre à la disposition de l'agent de l'O.N.F. un véhicule de fonction.

Le Comité accepta l'adhésion des communes de Schoeneck (19 mai 1998) et de Nousseviller-Saint- Nabor (4 mai 2000). Depuis cette dernière date, les taux de répartition de prise en charge des dépenses ont été modifiés, passant à 28,15 % pour Spicheren.

Les gardes forestiers depuis 50 ans

M. Jean POISSON (- 1959), M. Camille GRANDADAM (1961 - 1975), M. Robert RISOVICS (1975 - 1997), M. Bruno POTIN (1998 - 2004), M. Christophe SCHOEMANN (intérimaire de 2004 à 2005), M. Philippe KREEL (2004 -).

Théding Le flan Est du Mont classé en Espace Naturel Sensible

Le flan Est du Mont de Théding classé en Espace Naturel Sensible du Département, pour le caractère exceptionnel de sa faune (chauve-souris) et de sa flore (orchidées sauvages).

A l'issue d'une expertise de plusieurs mois, menée par un cabinet spécialisé, le flan Est du Mont de Théding a été classé en Espace Naturel Sensible du Département, pour notamment le caractère exceptionnel de sa faune (chauve-souris) et de sa flore (orchidées sauvages).

Un Espace Naturel Sensible, c'est quoi ? La notion d'Espace Naturel Sensible (E.N.S) est d'une richesse profonde. Chaque cas est particulier. Le climat, les sols, le temps et les activités humaines se combinent pour créer un équilibre parfois subtil, toujours fragile. Pour préserver cet équilibre, la commune de Théding, en collaboration étroite avec le Département de la Moselle, mène une politique volontaire de définition et de protection des Espaces Naturels Sensibles. La préservation des Espaces Naturels Sensibles répond d'abord à une double exigence collective. Ecologique (qualité de l'eau, de la biodiversité) et économique, le coût de maintien de certains ENS et de leur fonctionnalité (rôle tampon) est faible en comparaison des coûts d'investissement et de fonctionnement de construction de remplacement. Par exemple, une prairie alluviale d'un hectare a un pouvoir de dépollution équivalent à une station d'épuration! Mais préserver les ENS, c'est aussi répondre à une exigence plus locale comme le maintien et le développement d'un cadre de vie de qualité pour les habitants (paysages, patrimoine culturel, espaces de détente et de loisirs) et le renforcement de l'attractivité de Théding.

La préservation des ENS peut revêtir diverses formes, avec des contraintes plus ou moins fortes. Pour réussir ce projet, la commune s'est engagée, au côté du Conseil Général, dans une concertation avec les agriculteurs et éleveurs concernés. Lors d'une réunion qui s'est tenue récemment en mairie, les techniciens du Conseil Général ont expliqué aux exploitants que pour protéger et mettre en valeur la faune et la flore du secteur, il fallait éviter les labours, les traitements et amendements des sols. Les élus ont souhaité découper la zone en secteurs d'exploitation différenciée, avec des contraintes modulées (zone de captage des sources, zones à orchidées, zones d'herbages). Les éleveurs se sont montrés très favorables puisqu'ils exploitent essentiellement des herbages. En revanche, les jeunes céréaliers sont inquiets, puisqu'ils ont commencé à défricher et à mettre en culture une partie de la zone à protéger. Conscients des difficultés rencontrées, les élus ont promis d'organiser des réunions avec la D.D.A., la SAFER et le Département pour qu'ils puissent bénéficier d'aides à l'installation. Des échanges de terrains sont également envisagés, afin de garantir aux agriculteurs la même surface d'exploitation. Le classement du Mont de Théding complète le dispositif de préservation de la biodiversité déjà engagé avec la constitution d'une zone Natura 2000 près des mines de Gypse.

Envie d'évasion et de quiétude?

ESPACE Beauté

Espace Beauté, situé à la "Porte de France" à Stiring-Wendel vous accueille sur 350 m² dédiés au **bien-être**, à **l'amincissement**, à la **remise en forme** et à votre **beauté**.
Laissez votre corps et votre esprit se détendrent ou se dynamiser avec nos **merveilleuses escapades exotiques** comprenant des **bains bienfaisants**, des **gommages originaux** et des **massages aux huiles, aux pochons et aux pierres chaudes**, mais aussi nos **soins zen** qui agissent au coeur de l'être pour un mieux-être immédiat. Nous vous proposons également le **sauna**, le **hammam**, l'**hydrojet**, le **massage sous une délicate pluie d'eau chaude** et le **jacuzzi** avec chromothérapie.
Nous vous offrons une étude personnalisée concernant l'amincissement et le raffermissement de votre corps, afin de vous conseiller sur nos enveloppements, le cellu m6, le drainage par pression négative et la balnéo ou l'hydrojet.
Venez découvrir nos soins esthétiques avec **épilation**, les **soins du visage hydratant, matifiant, apaisant**, à effet **tenseur immédiat**, mais aussi notre **soin régénérant à l'or pur**.
Soyez belles jusqu'au bout des ongles avec nos **poses d'ongles**, le **renforcement au gel des ongles naturels** et le **soin des mains et des pieds** avec son bain nourissant à la paraffine.

Prenez dès à présent rendez-vous chez Espace Beauté, le lieu où la réalité s'efface pour laisser place au rêve : ***03 87 88 68 45***
Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 12h.
::: Fermeture hebdomadaire le mercredi :::

137, rue Nationale - Porte de France - 57350 Stiring-Wendel - Tél : 03 87 88 68 45 - Fax : 03 87 88 59 02

Où sortir ?

JANVIER

Alsting : Marche de l'Epiphanie Salle Polyvalente **(le 6)** ; Vœux du Maire Clos du Verger **(le 13)** ; Loto U.S.A.Z Salle Polyvalente **(le 20)** ; Soirée Pizzas A.F.C Salle Polyvalente **(le 26)**.

Bousbach : Galette des Rois ABC+ **(le 6)** ; Assemblée Générale TTB **(le 18)** ; Vœux du maire **(le 24)** ; Banquet du Club d'Epargne **(le 26)**.

Cocheren : Concours de Belote Club épargne « le Foyer » Centre Balavoine **(le 5)** ; Assemblée Générale Club de Marche les Ecureuils Schuman **(le 12)** ; Assemblée Générale Les Amis de la Nature Schuman **(le 19)**.

Morsbach : Concert du Nouvel An Eglise de Morsbach et verre de l'amitié au Centre social **(le 6)** ; Matinée cyclo + marche organisée par le cyclo-club **(le 13)**.

Nousseviller Saint Nabor : Matinée sportive avec marche, circuit VTT, repas **(le 13)** ; Soirée Repas du Club Epargne La Bonne Espérance **(le 19)** ; Soirée carnavalesque **(le 26)**.

Schoeneck : Cérémonie des vœux au Maire **(le 5)** ; Représentation des Schlofkepp **(les 19, 25 et 26)** ; Carnaval des enfants **(le 30)**.

Spicheren : Tournoi de tennis de table CSN **(le 6)** ; Tournoi de football en salle USS **(du 14 au 20)** ; Carnaval des seniors Le Bon Accueil **(le 31)**.

FEVRIER

Alsting : Carnaval des Enfants U.S.A.Z Clos du Verger **(le 3)** ; Thé Dansant Clos du Verger **(le 24)**.

Bousbach : Bourse multicollections des Donneurs de sang **(le 3)** ; Assemblée générale Famille Lorraine **(le 8)** ; Carnaval Famille Lorraine **(le 10)** ; Carnaval des Enfants **(le 15)** ; AG des Anciens Combattants **(le 17)** ; Soirée Harengs Conseil de Fabrique **(le 29)**.

Cocheren : Loto Quine Club épargne « La Tirelire » Balavoine **(le 3)** ; Club épargne « le Foyer » Concours de belote Balavoine **(le 16)** ; Loto Quine Balavoine **(le 24)**.

Morsbach : Carnaval des enfants de l'ACSM **(le 2)** ; Après-midi familiale de l'ACVG **(le 3)**.

Nousseviller Saint Nabor : Soirée de carnaval **(le 2)** ; Carnaval des enfants **(le 3)** ; Bal des pyjamas soirée carnavalesque **(le 5)**.

Schoeneck : Représentation des Schlofkepp **(le 23)**.

Spicheren : Carnaval de l'Union Sportive de Spicheren **(les 2 et 3)** ; Banquet des seniors **(le 17)** ; Stage de tennis de table CSN **(du 18 au 29)**.

MARS

Alsting : Récital d'Orgue Eglise St-Pierre **(le 2)** ; Spectacle A.F.C Clos du Verger **(le 7)** ; Marché aux Puce Salle Polyvalente **(le 30)** ; Fête des Anciens Clos du Verger **(le 30)**.

Bousbach : Marché de Printemps et peinture sur soie **(le 9)**.

Cocheren : Café Gâteau Paroisse de Cocheren Schuman **(le 9)** ; Fête des anciens Balavoine **(le 15)**; Concours de Belote Club épargne « le Foyer » Balavoine **(le 21)** ; Chasse aux œufs de Pâques Conseil Municipal des Enfants Coulée Verte **(le 24)** ; Apéritif Schuman Communauté de Paroisses **(le 30)**.

Morsbach : Exposition cercle ferroviaire de l'Est **(le 2)** ; Repas des anciens **(le 30)**.

Nousseviller Saint Nabor : Loto organisée par l'U.S.C.N.C. **(le 8)**.

Schoeneck : Représentation des Schlofkepp **(les 1er et 8)** Repas paroissial **(le 16)**; Assemblée générale des Portes drapeaux Forbach Moselle-Est **(le 29)**.

Spicheren : Journée « Cochonnailles » du Bon Accueil **(le 6)** ; Soirée « Harengs » Jumelage Charente **(le 8)** ; Tournoi de volley **(le 9)** ; Expo « Art et Nature » du CPN **(le 24)**.

AVRIL

Alsting : Banquet U.S.A.Z Clos du Verger **(le 19)** ; Nuit des Sorcières Place de l'Etzel **(le 30)**.

Bousbach : Nettoyage de Printemps **(le 19)** ; Banquet des Vétérans **(le 19)**. Tournoi interassociatif de tennis de table **(le 27)**.

Cocheren : Repas Les Amis de la Santé Balavoine **(le 5)** ; Concours de Belote Club Epargne « Le Foyer » Balavoine **(le 12)** ; Cochon à la broche ACVG Schuman **(le 27)**.

Morsbach : Repas du mouvement chrétien **(le 6)**.

Nousseviller Saint Nabor : Soirée Pizzas organisé par les Parents d'élèves **(le 5)**.

Schoeneck : Comité de jumelage **(le 6)** ; Fête du village **(le 13)** ; Tout SCHOENECK joue au ping-pong **(le 27)**.

Spicheren : Bourse J/P APES **(le 6)** ; Stage de tennis de table CSN **(du 14 au 25)** ; Marche de la Santé Sports et Loisirs **(le 27)**.

Où sortir ?

MAI

Alsting : Marche de Santé - Marché Artisanal Clos du Verger **(le 1er)** ;
Cérémonie Monument aux Morts **(le 8)** ;
Sortie Abreschviller Ranch des Cavaliers **(le 1-2-3-4)**.

Bousbach : Marche du 1er mai ; Commémoration du 8 mai ; Atelier de patchwork et exposition **(le 8)** ; Soirée musicale Akkuphen **(le 10)** ;
Tout le village joue au foot **(le 11)** ;
Spectacle baby-gym Sports et Loisirs **(le 18)**.

Cocheren : Vide grenier A.A.C.V.B.R. Balavoine **(le 4)** ; Commémoration du 8 mai ; Concours de Belote Club Epargne « le Foyer » Balavoine **(le 8)** ; Marche du Diab'cœur Les Amis de la Nature Schuman **(le 18)**.

Morsbach : Fête de la Victoire 1945 place Marcel-Muller **(le 8)** ; Soirée Africaine organisée par l'Association Afrique Avenir **(le 17)**.

Schoeneck : Marche populaire Sapeurs Pompiers **(le 1er)** ; Commémoration victoire 1945 **(le 8)**.

Spicheren : Exposition « Energies » Association AMPER **(les 10 et 11)** ;
Raid cycliste des Hauteurs **(le 18)**.

JUIN

Alsting : Tournoi de Volley A.S.C.A. Salle Polyvalente **(le 8)** ; Concours Chevaux Islandais Ranch des Cavaliers **(les 14 et 15)** ; Fête du tennis **(le 15)** ; Tout Alsting joue au Foot **(vers le 15)** ; Fête des Cerises aux abords du Clos **(les 28-29)**.

Bousbach : Vide-Greniers Famille Lorraine **(le 1er)** ; Kermesse de l'école **(le 8)**.

Cocheren : 100e anniversaire Amicale des Sapeurs-Pompiers Schuman **(le 1er)** ; 20e anniversaire Entente Sportive de Cocheren Balavoine **(les 7 et 8)** ; Fête de l'Ecole de Tennis **(le 15)** ; Fête des jeux Conseil Municipal des Enfants Coulée verte **(le 15)** ; Feu de la Saint Jean Amicale des Sapeurs Pompiers Coulée verte **(le 21)** ; Marche populaire Club de Marche « Les Ecureuils » Schuman **(le 22)** ; Cochon à la broche Société des Mineurs Coulée verte **(les 28 et 29)**.

Morsbach : Fête du village et 15e anniversaire du jumelage Morsbach/ Emmersweiler **(le 1er)**.

Nousseviller Saint Nabor : Journée Vélo pour tous **(le 1er)** ; Gala de danse salle polyvalente **(le 8)** ; Fête Patronale **(les 14 et 15)**.

Schoeneck : Assemblée générale et fête du Judo **(le 8)** ; Fête de l'école **(le 21)**.

Spicheren : Cinquième anniversaire de la Communauté de paroisses Cœur Immaculé des Hauteurs de Spicheren **(le 1er)** ; Soirée « Pizzas » par l'Harmonie Municipale **(le 7)** ;
Fête scolaire **(le 14)** ; Olympiades des Sapeurs-pompiers **(le 22)**.

Services d'urgence

Gendarmerie de Forbach : 03 87 85 10 93

Gendarmerie de Behren-lès-Forbach : 03 87 87 32 64

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Centre Hospitalier Marie-Madeleine : 03 87 88 80 00

Centre Hospitalier Sainte-Barbe Hospitalor : 03 87 84 91 91

Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France

Siège administratif
(110, rue des Moulins à Forbach) : 03 87 85 55 00
Ecole de Musique et Danse : 03 87 85 04 37
Eurozone Forbach-Sarrebruck : 03 87 84 31 02
Piscine : 03 87 85 92 91
Sauna : 03 87 85 91 90

Déchetteries communautaires

- *Forbach - Petite-Rosselle*
  Rue Principale à Forbach-Marienau : 03 87 85 87 45
- *Rosbruck - Morsbach - Cocheren*
  Rue Nationale à Rosbruck : 03 87 81 39 91
- *Behren-lès-Forbach - Bousbach - Oeting - Folkling - Kerbach*
  Rue du 1er septembre 1939 à Behren-lès-Forbach : 03 87 88 71 84
- *Spicheren - Alsting - Etzling*
  Rue d'Alsting à Spicheren : 03 87 88 05 30
- *Diebling - Farschviller - Metzing - Nousseviller Saint-Nabor - Tenteling - Théding Rue Principale à Diebling: 03 87 02 86 42*
- *Stiring-Wendel - Schoeneck*
  Rue du Centre à Stiring-Wendel : 03 87 85 16 07

Heures d'ouverture des mairies

Alsting : 03 87 99 15 20
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Behren-lès-Forbach : 03 87 87 67 51
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 17h ;
Permanence décès le samedi de 9h à 11h.

Bousbach : 03 87 84 51 00
Le lundi de 17h à 19h, le mardi de 8h30 à 11h,
le jeudi de 8h30 à 11h et le vendredi de 17h à 19h.

Cocheren : 03 87 29 77 33
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Diebling : 03 87 02 50 27
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et 15h à 18h ;
le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Etzling : 03 87 87 43 37
Du lundi au vendredi de 10h à 12h ;
le mardi et jeudi de 17h à 19h.

Farschviller : 03 87 29 82 85
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 18h.

Folkling : 03 87 85 08 44
Le lundi et jeudi de 10h à 17h; le mardi de 10h à 12h et de 13h30h à 17h30, le mercredi de 8h à 12h; le vendredi de 8h à 13h.

Forbach : 03 87 84 30 00
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Kerbach : 03 87 87 44 64
Le lundi de 9h à 11h et de 16h à 18h,
le mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h ; fermeture le mercredi.

Metzing : 03 87 02 43 10
Le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 11h et de 14h à 18h ;
le vendredi de 14h à 18h.

Morsbach : 03 87 85 30 56
Le lundi, le mercredi et le jeudi de 10h à 12h et de 13h à 17h ;
le vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h.

Nousseviller Saint-Nabor : 03 87 02 50 45
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h;
le lundi, jeudi de 14h à 18h ; mardi et vendredi de 14h à 19h.

Oeting : 03 87 87 33 11
Le lundi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le mardi et jeudi
de 8h à 12h, le mercredi et le vendredi de 8h à 12h
et de 13h à 18h.

Petite-Rosselle : 03 87 85 27 10
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h.

Rosbruck : 03 87 04 67 02
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 15h à 18h ;
le vendredi de 8h à 12h.

Schoeneck : 03 87 87 60 48
Du lundi au jeudi de 8h à 17h ; le vendredi de 8h à 16h.

Spicheren : 03 87 85 31 01
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et du lundi au jeudi de 13 h à 17 h.

Stiring-Wendel : 03 87 29 32 50
Du lundi au mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h ;
du mercredi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Tenteling : 03 87 02 51 80
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 18h ;
fermeture le mercredi après-midi.

Théding : 03 87 89 20 01
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Renseignements pratiques

ANPE 12, Place Robert-Schuman à Forbach : 03 87 29 33 00
ASSEDIC 1, rue Jean-Monnet à Forbach : 39 49 selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, (hors surcoût éventuel de votre opérateur)
Association Intermédiaire « Travailler dans le Bassin Houiller »
13, Rue de Marienau à Forbach : 03 87 84 21 20
Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle (Antenne Moselle Est)
9, Avenue Saint-Rémy à Forbach : 03 87 88 69 00
Centre de paiement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
65, Avenue Saint-Rémy : 03 87 29 81 00
Centre de transfusion sanguine
Rue Thérèse à Forbach : 03 87 87 39 35
Centre des congrès du Burghof
15, Rue du Parc à Forbach : 03 87 84 55 66
Centre des Impôts
1, Rue Félix-Barth à Forbach : 03 87 29 34 70
Forbus (agence commerciale)
39, Avenue Saint-Rémy à Forbach : 03 87 84 74 74
Le Républicain Lorrain
64, Rue Nationale à Forbach : 03 87 29 33 33
Médiathèque
Place Aristide-Briand à Forbach : 03 87 84 61 90
Office de tourisme de Forbach
174, Rue Nationale : 03 87 85 02 43
Office de tourisme de Stiring-Wendel
Place de Wendel : 03 87 87 07 65

Pôle des Métiers de Forbach
1, Rue Camille-Weiss à Forbach : 03 87 87 66 70
Lycée Jean-Moulin
7 Rue Maurice Barrès à Forbach : 03 87 84 66 60
Lycée Blaise-Pascal
Rue Paul Ney à Forbach : 03 87 29 31 50
Lycée de la Providence
2, Avenue du Général Passaga à Forbach : 03 87 85 45 23
Lycée d'Enseignement Professionnel Régional Hurlevent
Rue du Petit Bois à Behren-lès-Forbach : 03 87 85 84 75
Lycée Polyvalent Régional Condorcet
Rue de l'Etang à Schoeneck : 03 87 29 25 40
Sous-Préfecture de Forbach
11, Avenue du Gal Passaga : 03 87 84 60 60
Maison de Justice et du Droit
8, Avenue de l'Europe à Forbach : 03 87 88 66 66
Société Protectrice des Animaux (SPA)
Refuge du Creutzberg : 03 87 87 29 30
TV8 Moselle-Est
174 c, Rue Nationale à Forbach : 03 87 84 75 55
Université Populaire transfrontalière Forbach-Völklingen
Centre des congrès du Burghof : 03 87 84 59 67
Véolia Eau
ZI Carrefour de l'Europe : 03 87 88 09 98
EDF-GDF Accueil des particuliers
29, Rue de Marienau à Forbach : 0 810 57 57 57
(prix d'un appel local)
Agence pour l'Expansion de la Moselle-Est (AGEME)
2, Rue de Metz à Freyming-Merlebach : 03 87 81 77 07
Cap'Entreprendre
12, Place Robert Schuman à Forbach : 03 87 92 73 44

Cinéma Le Paris Avenue St Rémy à Forbach : 03 87 87 52 52 ;
08 92 68 01 25 (films à l'affiche ; 0,34 €/mn)
Centre d'Animation Culturelle de Forbach
Avenue St-Rémy à Forbach : 03 87 29 30 50
Le Carreau, Scène Nationale
Avenue St-Rémy à Forbach : 03 87 84 64 30
La Poste 57, Avenue St-Rémy à Forbach : 03 87 29 37 10
SNCF (infos voyageurs) : 36 35 (0,34 €/mn)

Structures d'enseignement et de formation supérieure

IUT de Moselle-Est Département Science et Génie des Matériaux
Université Paul-Verlaine de Metz
Rue Camille-Weiss : 03 87 13 07 67
IUT Génie Mécanique et Productique
Université Paul-Verlaine de Metz
Rue Camille-Weiss : 03 87 84 63 06

Pôles de compétence

- **Alphéa hydrogène**
  Parc d'Activités Forbach-Ouest : 03 87 84 76 50
- **Centre Lorrain des Technologies de la Santé (CLTS)**
  Avenue Saint-Rémy à Forbach : 03 87 87 23 99
- **Centre de pyrolyse de Marienau (CPM)**
  Parc d'Activités Forbach-Ouest : 03 87 84 90 01

L'habitat, projets de vie
Néolia
Lorraine
Nous vous proposons plus de 5 000 logements individuels et collectifs en Moselle-Est
Pour votre solution logement à :
SAINT-AVOLD - MACHEREN - VALMONT - CRÉHANGE - FAULQUEMONT - CREUTZWALD - HAM-SOUS-VARSBERG - FALCK - L'HÔPITAL
Contactez Mme SEBBAN 03 87 29 32 47
FORBACH - FREYMING-MERLEBACH - HOMBOURG-HAUT - STIRING-WENDEL - PETITE-ROSSELLE
Contactez Mme SCHMITT 03 87 13 07 90
FARÉBERSVILLER - THÉDING - BÉNING-LES-SAINT-AVOLD - BITCHE - SARREBOURG
Contactez Mlle GULBAHCE 03 87 13 07 96
31 rue de Montréal - 57500 SAINT-AVOLD - Tél. : 03 87 29 32 40
31 avenue Saint-Rémy - 57600 FORBACH - Tél. : 03 87 13 08 17
www.neolia-lorraine.fr

Chaque année l'institut Médiamétrie analyse l'audience* des chaînes françaises. TV8 Moselle-Est est sur son secteur la 5ème chaîne en audience cumulée, juste derrière France 3 et M6 et devant Canal Plus et France 5.

www.tv8.fr
info@tv8.fr

** Audience cumulée par chaîne. Enquête Médiamétrie - Janvier - Juin 2007. Base : 15 ans et + initialisés à une chaîne locale du Pack Lorraine : 105.200 individus*